

**BANQUE DES ETATS
DE
L'AFRIQUE CENTRALE**

**COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER
DE LA
REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE**

Session du 10 juillet 2023



CNEF réunion du 10 Juillet 2023

Rapport de conjoncture de la Guinée Equatoriale au 31 mars 2023 et perspectives à court et moyen termes
www.cnef-ge.org

SOMMAIRE

VUE D'ENSEMBLE	3
<i>B. FINANCES ET DETTE PUBLIQUES.....</i>	<i>29</i>
1. <i>FINANCES PUBLIQUE</i>	<i>29</i>
2. <i>DETTE PUBLIQUE</i>	<i>31</i>
<i>C. Surveillance multilatérale</i>	<i>31</i>
1. Taux d'inflation.....	31
2. Solde budgétaire de référence.....	32
3. Taux d'endettement public	32
4. Non accumulation des arriérés intérieurs et extérieurs et apurement du stock existant selon un plan d'apurement validé	32
<i>D. SECTEUR EXTERIEUR.....</i>	<i>32</i>
<i>E. Evolution des agrégats monétaires</i>	<i>33</i>
1. Evolution des contreparties de la masse monétaire au sens large (M2)	34
2. Evolution de la masse monétaire au sens large (M2) et de ses contreparties.....	35
<i>F. Situation comptable de la banque centrale.....</i>	<i>36</i>
<i>G. Situation du système bancaire.....</i>	<i>38</i>
<i>H. EVOLUTION DU MARCHÉ MONÉTAIRE ET TITRES PUBLICS</i>	<i>41</i>
ANNEXES	46

VUE D'ENSEMBLE

La croissance économique de l'ensemble des pays s'est contracterait en 2023, dans un contexte caractérisé par les perturbations du secteur financier, le niveau élevé de l'inflation, les effets du conflit russo-ukrainien, et ainsi que l'héritage de trois années de pandémie de COVID-19. Ainsi, le Fonds monétaire international (FMI), dans la mise à jour de ses prévisions d'avril 2023, table sur un taux de croissance de l'économie mondiale de 2,8% en 2023, après 3,4% en 2022, pour ensuite augmenter à 3,0% en 2024.

Par espace géographique, le taux de croissance réel de l'activité pour *les économies avancées* s'est situerait à 1,3%, après une expansion de 2,7% en 2022, et resterait quasi stable à 1,4% en 2024. *Pour les économies émergentes et en développement*, le PIB réel chuterait à 3,9% en 2023, après une croissance du PIB de 4,0 % en 2022 et devrait s'établir à 4,2% en 2024. *En Afrique subsaharienne*, le taux de croissance du PIB réel diminuerait à 3,6% en 2023, après 3,9% en 2022, et augmenterait à 4,2% en 2024.

Le commerce mondial pour sa part, ralentirait en 2023 à 2,4%, après 5,1% en 2022, pour ensuite remonter à 3,5 % en 2024. Cet amoindrissement attendu en 2023, s'expliquerait en partie par la diminution, au niveau mondial, de l'activité dans le secteur manufacturier, induite par le recul de la demande et les problèmes sur les chaînes d'approvisionnement.

S'agissant de l'évolution des prix, au niveau des économies avancées, l'inflation s'est situerait à 4,7% en 2023, après 7,3% en 2022, et devrait s'établir autour de 4,9% en 2024. Dans les économies émergentes et en développement l'inflation s'est situerait à 8,6% en 2023 après 9,8% enregistrée en 2022, et devrait se maintenir à 6,5% en 2024. En Afrique subsaharienne, l'inflation reviendrait de 14,5 % en 2022 à 14,0 % en 2023 et à 10,5 % en 2024. En conséquence, le taux d'inflation mondial devrait baisser de 8,7 % en 2022 à 7,0 % en 2023 et à 4,9 % en 2024.

Pour ce qui est des conditions monétaires, dans les pays avancés et pays en développement, la plupart des banques centrales ont maintenu l'orientation restrictive de leurs politiques monétaires dans le but de contenir les tensions inflationnistes.

Sur le marché des changes, depuis le début de l'année 2023, l'euro s'est apprécié par rapport aux principales monnaies.

Sur le plan régional, au premier trimestre 2023, l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE) de la CEMAC a augmenté de 3,6 % en glissement annuel. En

glissement trimestriel, l'ICAE a diminué de 1,7 % au premier trimestre de 2023, contre une progression de 2,5 % un trimestre plus tôt.

Sur le front des prix, au premier trimestre 2023, l'inflation dans la CEMAC s'est hissée à 6,5 % en moyenne annuelle et 7,2 % en glissement annuel, contre respectivement 2,1 % et 4,0 % un an plus tôt.

S'agissant des principaux indicateurs macroéconomiques de la CEMAC, les prévisions de la BEAC pour l'année 2023 tablent sur : i) une croissance économique qui reviendrait de 3,0 % en 2022 à 2,4 % en 2023, ii) un renforcement des pressions inflationnistes à 6,1 % en 2023, contre 5,6 % un an plus tôt, iii) un excédent du solde budgétaire dans compris et une dégradation du compte courant.

Sur le plan de la monnaie, la masse monétaire augmenterait de 13,1 %, à 20 001,7 milliards en glissement annuel. En ce qui concerne les réserves en devises, elles augmenteraient de 13,8 % pour s'établir à 7 797,8 milliards à fin 2023, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 79,9 % contre 73,1 % en décembre 2022 et des réserves en mois d'importations de biens et services qui serait de 5,09 en 2023 contre 4,71 en 2022.

S'agissant de l'évolution économique nationale, l'activité du système bancaire de la Guinée Equatoriale à fin mars 2023, a été marquée par une progression de l'excédent de trésorerie de 3,9 % pour se situer à 534 milliards FCFA (36,1 % du total du bilan). En ce qui concerne la qualité du portefeuille du système bancaire, elle s'est améliorée. Ainsi, les créances en souffrance s'élèvent à 555 milliards et représentent 58 % des crédits bruts au 31 mars 2023, contre 59 % douze mois auparavant.

Le marché monétaire en Guinée Equatoriale a été marqué par : i) une diminution des opérations de la facilités permanentes de prêt marginal de 24 heures, avec une régression de 19% entre mars 2022 et mars 2023 ; ii) une baisse de l'encours moyen trimestriel des injections de liquidité au premier trimestre de 30% ; iii) une hausse du coût des ressources, le taux moyen pondéré des montants adjugés au titre des opérations principales d'injection de liquidité a oscillé entre 6,31% et 6,39% pour le premier trimestre 2023, contre un coût oscillant entre 4,19 et 5,18% à la même période un an plus tôt ; iv) une diminution de 18% de l'encours global des titres publics à souscription libre du Trésor ,passant de 618,5 milliards de FCFA à fin mars 2022, à 509,7 milliards de FCFA à fin mars 2023 et ; v) une diminution du taux moyen pondéré des émissions des Bons du Trésor Assimilables , évoluant ainsi d'une moyenne de 8,65% à fin mars 2022 à une moyenne de 6,50% un an plus tard à la même période.

En ce qui concerne l'activité économique de la Guinée Equatoriale, la croissance économique serait de -2,8% en 2023 après 2,9% en 2022, grevée principalement par une décroissance plus importante de l'activité pétrolière (-9,0 % en 2023, contre -2,5 % en 2022) et devrait s'établir sur le moyen terme 2024-2025 à -2,7%. S'agissant de l'évolution des prix, l'inflation en Guinée Equatoriale s'est hisserait en moyenne annuelle à 2,9% en 2023, après 4,9% enregistré en 2022, et resterait en dessus de la norme communautaire de 3,0% pour la période 2024-2025. Sur le plan de la monnaie, la masse monétaire augmenterait de 0,5 %, à 1 212,8 milliards, les crédits à l'économie augmenteraient également de 1,9% à 912,0 milliards, par contre les avoirs extérieurs net diminueraient de 27,2% à 559,2 milliards.

Au niveau de *finances publiques*, le solde budgétaire base engagements, dons compris, reviendrait déficitaire à 1,5% du PIB réel en 2023, après un solde excédentaire 11,9% du PIB réel en 2022, et resterait déficitaire en moyenne à 2,3% du PIB réel pour la période 2024-2025. Pour les comptes extérieurs, le solde du compte courant, passerait d'un solde excédentaire 6,6% du PIB réel en 2022 à un solde déficitaire 3,6% en 2023, et resterait déficitaire en moyenne à 11,9% pour la période 2024-2025.

En ce qui concerne *les perspectives à moyen terme*, face aux conditions économiques mondiales et nationales qui prévalent depuis l'avènement du conflit russo-ukrainien, l'activité économique de la Guinée Equatoriale prévoit une aggravation de 5,9% en 2024, et une consolidation de la croissance de l'activité de -1,8% et -0,3% respectivement en 2025 et 2026, en lien avec une mauvaise tenue des activités dans le secteur non pétrolier.

Les autres comptes macroéconomiques seraient caractérisés par : i) une légère augmentation du déficit du solde budgétaire, base engagements, hors dons, qui ressortirait en moyenne autour de 2,3 % du PIB sur la période 2024-2026, après -1,5 % en 2023, et ii) une détérioration du solde extérieur courant, dons inclus, qui deviendrait déficitaire de -11,9 % du PIB pour la période 2024-2026, après deux années consécutives de solde excédentaire.

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, FINANCIERE ET MONETAIRE INTERNATIONAL

A. CONJONCTURE ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Selon les perspectives de l'économie mondiale, mises à jour en avril 2023 par le FMI, la croissance mondiale, a chuté de 3,4% en 2022, elle devrait atteindre son niveau le plus bas pour la période à 2,8% en 2023, et se redresserait pour s'établir à 3,0% en 2024. Cette évolution s'expliquerait par les perturbations du secteur financier, le niveau élevé de l'inflation, les effets du conflit russo-ukrainien et les effets hérités de trois années de la pandémie du COVID-19.

Par espace géographique, le taux de croissance réel de l'activité pour les *économies avancées* devrait connaître une baisse, passant de 2,7% en 2022 à 1,3% en 2023, et remonterait légèrement à 1,4% en 2024. En ce qui concerne *les pays émergents et les pays en développement*, la croissance devrait légèrement diminuer, passant de 4,0% en 2022 à 3,9% en 2023 et remonterait à 4,2% en 2024. En *Afrique subsaharienne*, la croissance est restée faible s'établissant à 3,9% en 2022, t ralentirait à 3,6% en 2023, et passerait à 4,2% en 2024.

S'agissant *des économies avancées*, aux **États-Unis**, la croissance devrait reculer, passant de 2,1% en 2022 à 1,6% en 2023 et à 1,1% en 2024, sous l'essoufflement de la consommation privée et la tendance haussière des taux de la Réserve fédérale.

Pour la **Zone euro**, la croissance devrait atteindre son niveau le plus bas de 0,8% en 2023, contre 3,5% enregistré en 2022 et remonterait à 1,4% en 2024, en raison de la baisse des prix de l'énergie, l'amélioration de la demande extérieure, l'assouplissement des contraintes d'approvisionnement et l'anticipation de nouvelles hausses des taux de la BCE.

Dans les principales *économies émergentes et en développement*, **en chine**, la croissance du PIB devrait accroître en glissement annuel à 5,2% en 2023, après 3,0% en 2022 et chuterait à 4,5% en 2024, en raison du rebond de la consommation, favorisé par la levée des mesures de restrictions sanitaires à fin 2022, et la stabilisation du marché immobilier. **En Inde**, la croissance devrait passer de 6,8% en 2022 à 5,9% en 2023, et repartirait à la hausse pour atteindre 6,3% en 2024, sous l'effet d'une baisse des exportations et de la demande intérieure.

En *Afrique subsaharienne*, la croissance en **Afrique du Sud** devrait se réduire à 0,1% pour l'année 2023 contre 2,0% en 2022, et remonterait à 1,8% en 2024, en raison

des fréquentes coupures de courant, de la fragilité de l'environnement extérieur et du contrecoup du ralentissement de la croissance enregistré fin 2022. **Au Nigeria**, la croissance serait quasi-stable à 3,2% en 2023 contre 3,3% en 2022, et retomberait légèrement à 3,0% en 2024, liée aux difficultés dans la production des hydrocarbures et les conséquences d'une forte inflation.

Dans l'**Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, la croissance serait de 6,1% en 2023 contre 5,7% enregistrée en 2022, et atteindrait 7,4% en 2024, due aux bonnes performances de la demande intérieure et une amélioration continue de certains secteurs tels que le transport, le tourisme, l'hôtellerie et le BTP.

Dans la **Zone CEMAC**, la croissance connaîtrait une légère diminution à 2,4% en 2023 contre 3,0% en 2022 ; et reviendrait à 2,6% en 2024, grevée principalement par une décroissance plus importante de l'activité pétrolière (-1,0% en 2023 contre -0,2% en 2022).

Au niveau du commerce international, le taux de variation des échanges commerciaux devrait reculer à 2,4% en 2023, contre une croissance de 5,4% en 2022 et remonterait à 3,4% en 2024. Ce ralentissement s'expliquerait principalement par l'affaiblissement de l'activité du secteur manufacturier, induit par le ralentissement de la croissance des économies avancées.

S'agissant de *l'évolution des prix, l'inflation en moyenne annuelle* diminuerait à 7,0% en 2023 contre 8,7% en 2022 et sous l'effet de la baisse des prix des produits de base, mais l'inflation sous-jacente devrait diminuer plus lentement. *Dans les économies avancées*, l'inflation en moyenne annuelle diminuerait à 4,7% en 2023 contre 7,3% en 2022 et continuerait sa tendance baissière de 2,6% en 2024 et quant *aux économies émergentes et en développement*, l'inflation annuelle diminuerait à 8,6% en 2023 contre de 9,8% en 2022 et devrait atteindre 6,5% en 2024. En *Afrique subsaharienne*, l'inflation reculerait de 14,0% en 2023 contre 14,5% en 2022.

Au niveau des conditions monétaires et financières, plusieurs banques centrales des économies avancées et celles émergentes et en développement ont adopté une orientation restrictive de leurs politiques monétaires, dans le but de contenir les pressions inflationnistes grandissantes. En effet, la conjoncture internationale est marquée par de nombreux aléas et incertitudes parmi lesquels : *i) les effets non maîtrisés hérités de la crise sanitaire de la COVID-19, ii) la perturbation des circuits d'approvisionnement et la montée de l'inflation dans les pays avancés.*

Tableau 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international (2022-2024)

INDICATEURS¹ (en %, sauf indication contraire)	2022	2023	2024
Taux de croissance			
Economie mondiale	3,4	2,8	3,0
Economies avancées	2,7	1,3	1,4
Etats-Unis	2,1	1,6	1,1
Japon	1,1	1,3	1,0
Canada	3,4	1,5	1,5
Royaume-Uni	4,0	-0,3	1,0
Zone Euro	3,5	0,8	1,4
Allemagne	1,8	-0,1	1,1
France	2,6	0,7	1,3
Italie	3,7	0,7	0,8
Espagne	5,5	1,5	2,0
Afrique Sub-saharienne	3,9	3,6	4,2
Nigéria	3,3	3,2	3,0
Afrique du Sud	2,0	0,1	1,8
CEMAC	3,0	2,4	2,6
UEMOA	5,7	6,1	7,4
Economies émergentes et en développement	4,0	3,9	4,2
Economies émergentes et en développement d'Asie	4,4	5,3	5,1
Chine	3,0	5,2	4,5
Inde	6,8	5,9	6,3
Economies émergentes et en développement d'Europe	0,8	1,2	2,5
Russie	-2,1	0,7	1,3
Taux de croissance du commerce mondial	5,4	2,4	3,4
Taux d'inflation	8,7	7,0	4,9
Economies avancées	7,3	4,6	2,6
Economies émergentes et en développement	9,8	8,6	6,5

Sur le plan régional, au premier trimestre 2023, l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE) de la CEMAC a augmenté de 3,6 % en glissement annuel. En glissement trimestriel, l'ICAE a diminué de 1,7 % au premier trimestre de 2023, contre une progression de 2,5 % un trimestre plus tôt. Les économies de la CEMAC devraient

¹ Taux de croissance annuel.

globalement enregistrer une légère amélioration de l'activité au deuxième trimestre 2023, tirée essentiellement par l'activité non pétrolière. Ainsi, les estimations en glissement annuel tablent sur une hausse moins importante de l'ICAE de la CEMAC à 4,2 % (contre 6,8 % un an plus tôt). En glissement trimestriel, l'ICAE devrait enregistrer une hausse de 0,4 % au deuxième trimestre 2023, contre -1,7 % un trimestre plus tôt.

Dans le même temps, le niveau général des prix dans la CEMAC en moyenne annuelle devrait se stabiliser à 6,5 % en moyenne annuelle et 7,2 % en glissement annuel, contre respectivement 2,1 % et 4,0 % un an plus tôt.

Pour l'année 2023, les prévisions de la BEAC pour la CEMAC tablent sur : *i*) un taux de croissance du PIB réel de 2,4% après 3,0% en 2022, porté principalement par le dynamisme du secteur non pétrolier, *ii*) une augmentation du taux d'inflation en moyenne annuelle à 6,4%, contre 5,6% un an plus tôt, *iii*) un repli de l'excédent du solde budgétaire global, dons compris, de 2,8% du PIB en 2022 à 1,7% un an plus tard, et du solde de compte courant qui deviendrait à 0,1% du PIB en 2023 après 7,7% en 2022. Sur le plan de la monnaie, la masse monétaire augmenteraient de 13,1%. Le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 79,9% contre 73,1% en 2022 et les réserves de change couvriraient 5,09 mois d'importations de biens et services en 2023, contre 4,7 mois en 2022.

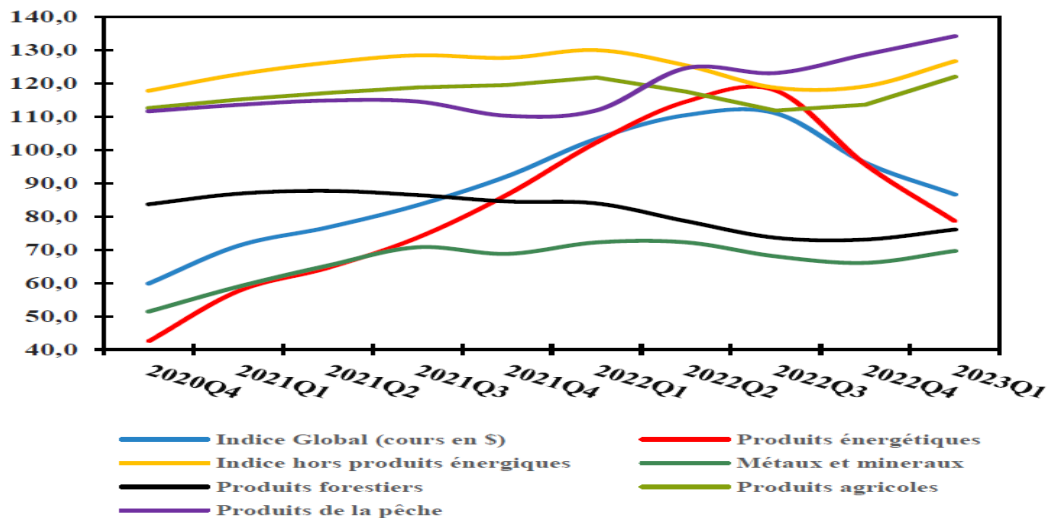
Dans ce contexte, la situation macroéconomique des pays de la CEMAC à moyen terme est fortement tributaire de la dynamique des cours des prix des matières premières, eux-mêmes conditionnées par la reprise de la demande mondiale et l'issue du conflit entre l'Ukraine et la Russie. La croissance du PIB réel de la CEMAC devrait s'élever à 2,9% en 2024 après 2,4% en 2023, en raison du dynamisme du secteur pétrolier.

B. MARCHÉ DES PRODUITS DE BASE

L'indice global des cours des produits de base a régressé de 9,9 % au cours du premier trimestre 2023. En effet, le pétrole et le gaz naturel étant les produits phares d'exportation, la baisse de leur cours a précipité la chute de l'indice global. Ainsi, les cours des produits énergétiques se sont repliés de 17,9 %, contre 18,8 % au trimestre passé. A l'inverse, les cours des produits non énergétiques ont connu une légère hausse (6,3 %). Par catégorie de produits, les produits agricoles ont enregistré la plus forte hausse (7,3 %), suivis des métaux et minéraux (5,4 %), des produits de la pêche (4,3 %) et des produits forestiers (4,1 %).

Concernant l'indice des cours hors produits énergétiques, il s'est accru de 6,3 % contre une progression de 0,5 % au trimestre passé, consécutivement à la hausse des prix des produits agricoles (7,3 %, contre 1,6 % au quatrième trimestre 2022), des métaux et minerais (5,4 %, contre -2,9 % au quatrième trimestre 2022), des produits de la pêche (4,3 %, après 4,5 % au quatrième trimestre 2022) et des produits forestiers (4,1 %, après 0 % au quatrième trimestre 2022).

Graphique 1 : Indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC



En termes de contribution, la dynamique de l'indice global des cours des produits de base a été dominée par l'indice des prix des produits énergétiques (-13,6 %). Les produits non énergétiques ont contribué positivement à l'indice à hauteur de 0,2 %, du fait de la hausse des cours des produits agricoles (1,6 %) et des produits de la pêche (4,5 %).

C. CONDITIONS MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES DES PRINCIPALES BANQUES CENTRALES

Au niveau des conditions monétaires et financières, plusieurs banques centrales des économies avancées et celles émergentes et en développement ainsi qu'en Afrique subsaharienne ont adopté une orientation restrictive de leurs politiques monétaires, dans le but de contenir les pressions inflationnistes grandissantes. En effet, la conjoncture internationale est marquée par des nombreux aléas et incertitudes parmi lesquels : i) les effets non maîtrisés hérités de la crise sanitaire de la COVID-19, ii) la perturbation des circuits d'approvisionnement et la montée de l'inflation dans les pays avancés.

Le Comité de Politique Monétaire de la *Banque Centrale du Japon (BoJ)*, réuni le 28 avril 2023, a décidé de conserver l'orientation accommodante de sa politique

monétaire. Ainsi, le taux de dépôt à court terme a été maintenu à -0,1 % et le rendement des obligations d'Etat à dix (10) ans a été contenu autour de zéro. En outre, la BoJ continuera de mener sa politique d'achat illimité des obligations du Gouvernement (JGB) à 10 ans, à l'effet de plafonner leurs rendements à 0,25 %.

En Chine, *la People Bank of China (PBOC)* a abaissé le 15 juin 2023 son taux d'intérêt des prêts à moyen terme pour la première fois en dix mois, alors que Pékin doit renforcer les mesures destinées à soutenir le fragile rebond de l'économie chinoise. La PBOC a annoncé que le taux des facilités de prêt sur un an était fixé à 2,65 % contre 2,75 % précédemment. Cette décision était anticipée après que la PBOC a réduit le 13 juin son taux d'intérêt directeur à court terme.

Le Conseil des gouverneurs de la *Banque Centrale Européenne (BCE)* a décidé, le 15 juin 2023, d'augmenter les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base. Dès lors, les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt seront relevés à respectivement 4,00 %, 4,25 % et 3,50 % à compter du 21 juin 2023. En effet, l'inflation a ralenti, mais devrait rester élevée pendant une trop longue période. Le Conseil des gouverneurs est déterminé à assurer le retour au plus tôt de l'inflation au niveau de son objectif de 2 % à moyen terme.

S'agissant du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency purchase programme, PEPP*), le Conseil va réinvestir les remboursements au titre du principal des titres arrivant à échéance acquis dans le cadre du programme au moins jusqu'à la fin de 2024.

Le Comité de Politique Monétaire de la *Fed (Federal Open Market Committee ou FOMC)*, dans son communiqué de presse du 14 juin 2023, a décidé de maintenir la fourchette cible de ses taux à 5,00 % - 5,25 %, pour tenir compte des risques apparus récemment au niveau de la stabilité du système bancaire. De futures hausses de taux directeurs sont prévues, afin de ramener l'inflation à son objectif fixé de 2 %. Ainsi, la politique monétaire devrait demeurer restrictive à moyen terme. En outre, le Comité continuera de réduire ses avoirs en titres du Trésor, en dettes d'agence et en titres adossés à des créances hypothécaires d'agence, comme décrit dans ses plans annoncés précédemment.

La Banque d'Angleterre (*Bank of England ou BoE*) a tenu la réunion de son Comité de politique monétaire le 10 mai 2023 a décidé d'augmenter son taux directeur de 25 points de base à 4,50 %. En effet, bien qu'il y ait des indicateurs montrant un marché

du travail qui commence à se détendre, il devrait rester plus tendu à court terme que dans le rapport présenté en février 2023. Le taux de chômage devrait désormais rester inférieur à 4 % jusqu'à la fin de 2024. L'inflation était de 10,2 % au premier trimestre de 2023, plus élevée que prévu lors des réunions du MPC de février et mars, en raison de la hausse enregistrée sur les prix des biens de base et des produits alimentaires. Le Comité continuera de surveiller de près les signes de pressions inflationnistes persistantes ainsi que le resserrement des conditions du marché du travail et la croissance des salaires

Le Comité de Politique Monétaire de la **Banque Centrale du Nigéria**, réuni les 23 et 24 mai 2023, a décidé : i) d'accroître son taux directeur de 50 points de base à 18,5 %, ii) de conserver le corridor asymétrique de +100/-700 points de base autour du Monetary Policy Rate ; iii) de maintenir son coefficient de réserves obligatoires (cash reserve requirement ou CRR) à 32,5 % ; et iv) de garder le ratio de liquidité à 30,0 %. En effet, l'inflation a connu une croissance modérée, d'un mois à l'autre.

En Afrique du Sud, la **South African Reserve Bank (SARB)**, a décidé le 25 mai 2023 d'augmenter le taux de rachat de 50 points de base à 8,25 %. Le niveau élevé de l'inflation (7,0 % en 2023 contre 8,7 % en 2022) s'inscrit durablement au-dessus de sa fourchette cible de 3 à 6 %. Ce durcissement intervient également dans un contexte de pression à la dépréciation du Rand, en raison de la baisse de la demande mondiale et d'une réduction plus importante que prévue des prix des matières premières qui devraient détériorer la balance commerciale.

Dans l'UEMOA, la **Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)**, a décidé lors de la réunion de son Comité de Politique Monétaire du 07 juin 2023, de maintenir inchangés le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques à 3,00 %, ainsi que le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,00 %, niveaux en vigueur depuis le 16 mars 2023. Cette décision intervient après les hausses des taux directeurs entamées depuis juin 2022, au regard de l'atténuation progressive des tensions inflationnistes dans un contexte de croissance économique soutenue dans l'Union.

Le **Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC**, réunie en sa session ordinaire du 26 juin 2023, a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt des Appels d'Offres (TIAO) à 5,00% ; le taux de la facilité de prêt marginal à 6,75% et le taux de la facilité de dépôt à 0,00%. De même, les coefficients des réserves obligatoires sont restés inchangés à 7,00% sur les exigibilités à vue et 4,5% sur les exigibilités à terme.

D. MARCHE DES CHANGES

Sur le marché des changes, depuis le début de l'année 2023, l'euro s'est apprécié par rapport aux principales monnaies. Aussi, depuis janvier 2023, son cours a progressé par rapport au dollar canadien (7,68 %), au rand sud-africain (6,52 %), au yen japonais (5,72 %), au yuan chinois (3,80 %), au naira (2,82 %), à la roupie indienne (1,38 %) et au dollar américain (1,37 %). Par l'inverse, il s'est déprécié par rapport au franc suisse (1,92 %), au real brésilien (0,90 %) et à la livre sterling (0,03 %).

II. EVOLUTION ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA GUINEE EQUATORIALE AU 31 MARS 2023

Après la croissance positive de 2,9% enregistrée en 2022, favorisée par la flambée des cours des hydrocarbures, la Guinée Equatoriale devrait enregistrer, à nouveau, une croissance négative pour l'année 2023 de -2,8%, soit une dégradation par rapport à la prévision initiale (-1,0%). Cette hypothèse repose sur un scénario du prix mondial de baril de pétrole de 73,1 dollars pour l'année 2023, ainsi qu'un fort repli attendu de la production du pétrole brut. Ainsi, les principales hypothèses retenues pour l'évaluation de l'activité économique nationale au cours de l'année seraient :

- **Sur le plan externe :** i) une notable baisse des cours du pétrole brut équato-guinéen de 25,1 % (de 92,6 dollars \$/baril en 2022 à 69,3 dollar/baril en 2023), et du gaz (440,8 dollars \$/tonne en 2022 à 377,8 dollar/tonne en 2023) ; ii) une légère appréciation du FCFA par rapport au Dollar américain de 0,8% (622,4 FCFA/\$ en 2022 à 617,2 FCFA/\$ en 2023), et iii) une dégradation des termes de l'échange de 27,5%.
- **Sur le plan interne:** i) une quasi-stabilisation des exportations de Méthanol, Gas Naturel Liquéfié et Autres Gaz de 0,7%, se situant à 5,4 millions de tonnes entre 2022 et 2023; ii) une diminution de la production du pétrole brut de 17,7% évoluant à 4,5 millions de tonnes en 2023, après 5,4 millions de tonnes en 2022; iii) une baisse de la production de bois de 6,3% (130,3 milliers de m³ en 2023 après 139,0 milliers de m³ en 2022); iv) une contraction des investissements publics à hauteur de 105,3 milliards de FCFA (soit 26,6%) évoluant de 395,3 milliards en 2022 à 290 milliards en 2023; ainsi que vi) des fortes pressions inflationnistes, avec un taux d'inflation moyenne annuelle prévu à 2,9%.

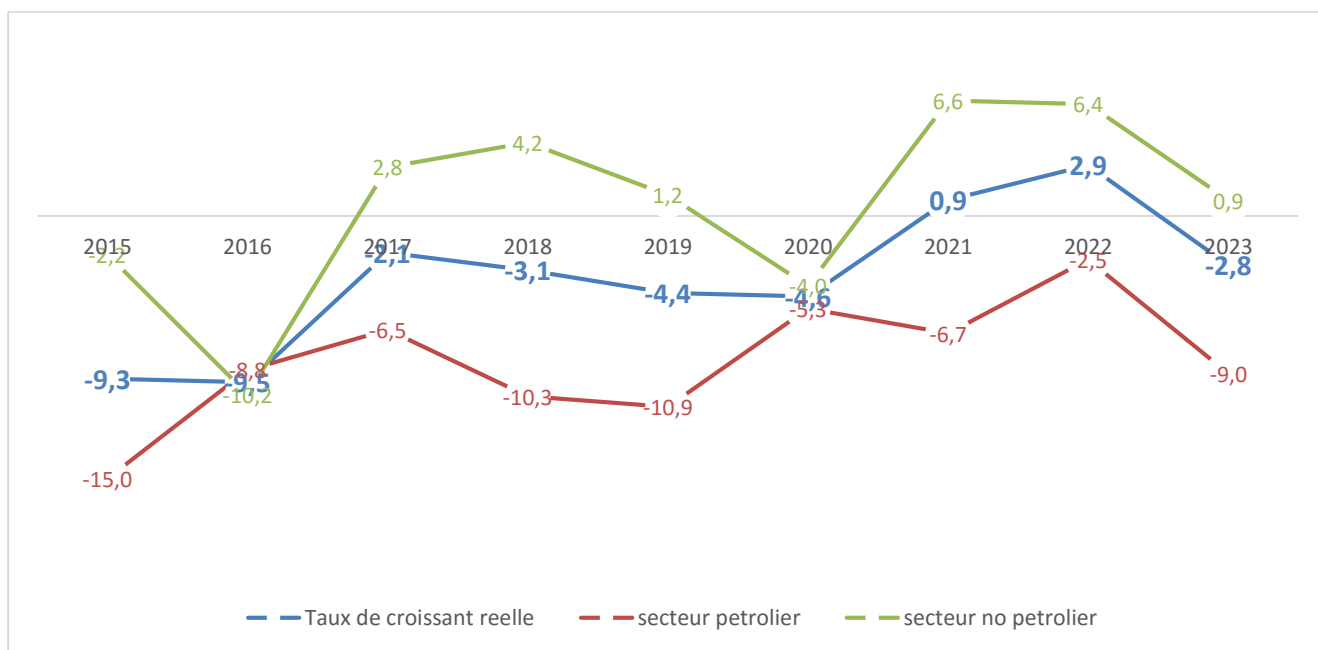
A. SECTEUR REEL ET PRIX

Le taux de croissance réelle du PIB de la Guinée Equatoriale devrait atteindre - 2,8% en 2023, après une croissance positive de 2,9% en 2022. La contraction de l'activité en 2023 serait justifiée principalement par l'effondrement du secteur pétrolier, qui devrait se contracter de 9,0% en 2023 après avoir enregistré une évolution aussi négative de 2,5% en 2022. S'agissant du secteur non pétrolier, il est prévu une faible performance de 0,9% en 2023 après 6,4% enregistré en 2022.

Les facteurs suivants expliqueraient l'évolution de cette conjoncture économique :

- **Pour le secteur pétrolier :** *i)* un contexte international marqué par l'atténuation des cours mondiaux des hydrocarbures par rapport à l'année précédente et, *ii)* l'inondation survenue en septembre 2022 sur le champ pétrolier de l'opérateur MEGI, principal producteur de pétrole en Guinée Equatoriale, qui a continué d'impacter ses activités, menant ainsi à une dégradation progressive de sa production mensuelle jusqu'en mars 2023.
- **Pour le secteur non pétrolier :** *i)* les retards enregistrés dans la mise en œuvre des projets retenus pour la diversification de la structure productive du pays, notamment le Plan National du Tourisme, dont l'implémentation effective du visa en ligne accuse des retards importants impactant ainsi les prévisions dans le secteur des services (commerce et restauration, transports, etc.), ainsi que le recul des activités des branches connexes au secteur pétrolier, notamment les services pétroliers; *ii)* la régression des dépenses en capital de l'Etat, liées à la conjoncture défavorable du secteur pétrolier, et; *iii)* les problèmes structurels de la filiale du bois, qui limitent le développement optimale de la branche.

Graphique 2 : Évolution du taux de croissance de la Guinée Equatoriale 2015-2023 (%)



Sources : BEAC

1.0- Evolution de la contribution de la demande à la croissance globale

En 2023, la *demande intérieure brute* contribuerait négativement à la croissance de 6,5%, pénalisée par les composantes suivantes : consommation globale et investissements bruts.

En effet, la *consommation globale* afficherait une contribution négative à la croissance de 2,9% en 2023, sous l'effet notamment de la contraction de la consommation publique de 2,6% liée à la chute prévue des recettes issues de l'activité pétrolière. Quant aux *investissements bruts*, il est prévu une contribution aussi négative de 3,7% pour l'année 2023, expliquée par une révision à la baisse des dépenses en capital de l'Etat (-1,0%), ainsi que les investissements privés pétroliers (-2,3%).

Par ailleurs, la *demande extérieure nette* porterait positivement la croissance à hauteur de 3,7% en 2023, due à une évolution favorable des importations (+5,5%), tandis que les exportations contribueraient négativement de 1,8% en 2023, liés à la mauvaise performance du secteur pétrolier.

Tableau 1 : Contribution de la demande à la croissance réelle

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
		Estim.	Estim.	Estim.	Estim.	Estim.	Estim.	-	Prév.
PRODUIT INTERIEUR BRUT	-9,3%	-9,5%	-2,1%	-3,1%	-4,4%	-4,6%	0,9%	2,9%	-2,8%
DEPENSES INTERIEURES BRUTES	-29,4%	-7,1%	-1,5%	1,5%	-7,8%	-11,1%	13,0%	14,4%	-6,5%
Consommation	-22,8%	5,4%	-14,2%	0,7%	1,0%	-8,7%	12,6%	13,7%	-2,9%
Publique (Etat)	-2,0%	1,0%	0,1%	0,8%	0,7%	-2,6%	0,6%	0,1%	-2,6%
Privée	-20,8%	4,4%	-14,3%	-0,2%	0,3%	-6,0%	12,0%	13,6%	-0,3%
Investissements bruts	-6,6%	-12,6%	12,7%	0,9%	-8,8%	-2,4%	0,3%	0,7%	-3,7%
Formation brute de capital fixe	-6,6%	-12,6%	12,7%	0,9%	-8,8%	-2,4%	0,3%	0,7%	-3,7%
Publics	-1,3%	-10,8%	-2,5%	0,8%	-3,2%	-1,2%	-0,1%	2,3%	-1,0%
Privée (Entreprises, ménages et autre)	-5,3%	-1,8%	15,2%	0,1%	-5,5%	-1,3%	0,5%	-1,6%	-2,7%
dont Secteur pétrolier	-2,2%	-1,0%	8,3%	-0,8%	-5,4%	-0,1%	1,4%	1,4%	-2,3%
dont Secteur non pétrolier	-3,1%	-0,8%	6,9%	0,9%	-0,2%	-1,1%	-0,9%	-3,0%	-0,4%
Variations des stocks	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
EXPORTATIONS NETTES	20,1%	-2,4%	-0,5%	-4,6%	3,4%	6,5%	-12,1%	-11,6%	3,7%
Exportations de biens et services non fact	-4,2%	-3,8%	2,0%	-10,1%	-2,9%	-4,5%	-17,3%	2,4%	-1,8%
Biens
Pétrole brut
Autres
Services non facteurs
Importations de biens et services non fact	24,4%	1,4%	-2,5%	5,6%	6,3%	11,1%	5,2%	-13,9%	5,5%
Biens
Secteur pétrolier
Autres
Services non facteurs

Source : BEAC

CNEF réunion du 10 Juillet 2023

Rapport de conjoncture de la Guinée Equatoriale au 31 mars 2023 et perspectives à court et moyen termes

www.cnef-ge.org

1.1- Evolution de la contribution de l'offre à la croissance globale

Suivant *l'optique offre*, le secteur tertiaire soutiendrait la croissance réelle en 2023 à hauteur de 0,9%, après une contribution également positive de 1,2% en 2022, favorisée notamment par les branches *commerce, restauration et hôtels, transports et télécommunications*, ainsi que les *administrations publiques*.

En revanche, les secteurs primaire et secondaire contribueraient négativement à la croissance en 2023.

En effet, le secteur primaire enregistrerait une contribution négative de 3,5%, après une contribution également négative de 1,4% en 2022, impactée notamment par la contreperformance de la production pétrolière.

Quant au secteur secondaire, après deux années consécutives de contributions positives, il est projeté un apport négatif à la croissance de 0,2% pour l'année 2023. Ce renversement de la tendance de la contribution du secteur secondaire est attribué, notamment, à l'arrivée à maturité du projet de gas *backfill*, qui commence à montrer de signes d'épuisement après avoir déjà atteint son niveau de production gazière potentielle ces dernières années.

Tableau 2 : Contributions des secteurs à la croissance réelle

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Secteur primaire	-2,6%	Estim. -6,4%	Estim. -4,8%	Estim. -2,9%	Estim. -2,9%	Estim. -0,2%	Estim. -4,5%	-1,4%	Prév. -3,5%
Agriculture	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Cultures d'exportations	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Secteur de subsistance	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Elevage et chasse	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Sylviculture et exploitation forestière	0,1%	0,1%	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	0,0%	0,3%	0,0%
Pêche	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%
Pétrole	-2,4%	-5,7%	-4,9%	-2,7%	-2,6%	0,0%	-4,7%	-1,9%	-3,5%
Gaz naturel	-0,1%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres industries extractives	-0,2%	-0,8%	0,1%	0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	0,1%	-0,1%
Secteur secondaire	-7,1%	-4,4%	2,3%	-2,2%	-3,1%	-2,9%	1,6%	2,9%	-0,2%
Méthanol et Autres Gaz	-5,8%	1,1%	1,4%	-2,4%	-2,4%	-2,2%	1,8%	0,9%	0,1%
Industries manufacturières	0,4%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%
Energie, gaz et eau	0,0%	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%
Construction	-1,7%	-5,7%	0,8%	0,1%	-0,8%	-0,9%	-0,3%	1,9%	-0,6%
Secteur tertiaire	0,0%	1,4%	0,3%	1,9%	1,4%	-1,5%	3,6%	1,2%	0,9%
Commerce, restaurant et hôtel	1,6%	0,9%	0,0%	0,1%	0,9%	-1,4%	0,7%	0,0%	1,1%
Transports et télécommunications	0,8%	0,6%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,7%	0,2%	0,3%
Services financiers et immobiliers	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	-0,1%	0,7%	0,2%	0,2%
Services pétroliers	-3,8%	-0,4%	0,2%	0,4%	-0,5%	-0,1%	0,6%	0,5%	-1,5%
Administrations publiques	0,7%	0,4%	0,3%	0,7%	0,8%	0,2%	0,9%	0,3%	0,7%
Autres services	0,6%	-0,1%	-0,2%	0,3%	0,1%	-0,2%	0,0%	-0,1%	0,1%
PIB au coût des facteurs	-9,7%	-9,4%	-2,2%	-3,1%	-4,5%	-4,6%	0,7%	2,6%	-2,8%
Taxes nettes sur les produits	0,4%	-0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%
PIB à prix constants	-9,3%	-9,5%	-2,1%	-3,1%	-4,4%	-4,6%	0,9%	2,9%	-2,8%
Pour mémoire									
. Secteur pétrolier	-8,3%	-4,6%	-3,4%	-5,2%	-5,1%	-2,3%	-2,9%	-1,0%	-3,4%
. Secteur non pétrolier	-1,0%	-4,9%	1,3%	2,1%	0,7%	-2,3%	3,7%	3,9%	0,6%

Source : BEAC

1.1-1. Secteur primaire

- **Agriculture vivrière : Activité marginale de la production vivrière**

Cette branche d'activité est marquée par l'arrêt des champs pilotes créés par le Gouvernement dans les districts de Añisok, Kogo, Mbini, Mboete, Micomeseng, Musola, Niefang, Oveng, Riaba et Teguate visant à accroître la capacité de production en produits vivriers. Par ailleurs, selon les informations qualitatives recueillies par l'équipe de collecte des données de la Direction Nationale de la BEAC, auprès le Ministère Agriculture, Elevage, Forêt et Environnement, cette branche d'activité rencontre de multiples difficultés qui sont, entre autres :

1. L'absence d'une assistance technique, logistique et financière de la part du Gouvernement pour les coopératives agricoles ;
2. Des déficiences structurelles et opérationnelles de l'Institut National pour la Promotion Agricole de la Guinée Equatoriale (INPAGE), qui limitent le bon fonctionnement de cette branche d'activité ;

Par ailleurs, la Délégation Régionale de l'Agriculture, Elevage, Forêt et Environnement, chargée du suivi de ce secteur sur la partie continentale rencontre également des contraintes pour les déplacements à l'intérieur du pays, difficiles, ainsi la collecte des données de produits vivriers.

- ***Agriculture d'exportation (Cacao et Café) : Exportation marginale du cacao***

L'économie équato-guinéenne est parmi les moins diversifiées de la sous-région. En effet, la production nationale en produits agricoles d'exportation de la Guinée Equatoriale se limite à des quantités marginales de cacao, en constante diminution depuis les années 1990 en corrélation avec le début de l'exploitation des hydrocarbures.

Ainsi, la filière cacao est confrontée à un contexte marqué par : (i) le vieillissement des cacaoyers, (ii) l'absence d'un plan ambitieux pour relancer le secteur, et (iii) une faible attractivité pour la main-d'œuvre. Tous ces facteurs constituent des obstacles importants pour le développement soutenable et la diversification de l'économie de ce secteur.

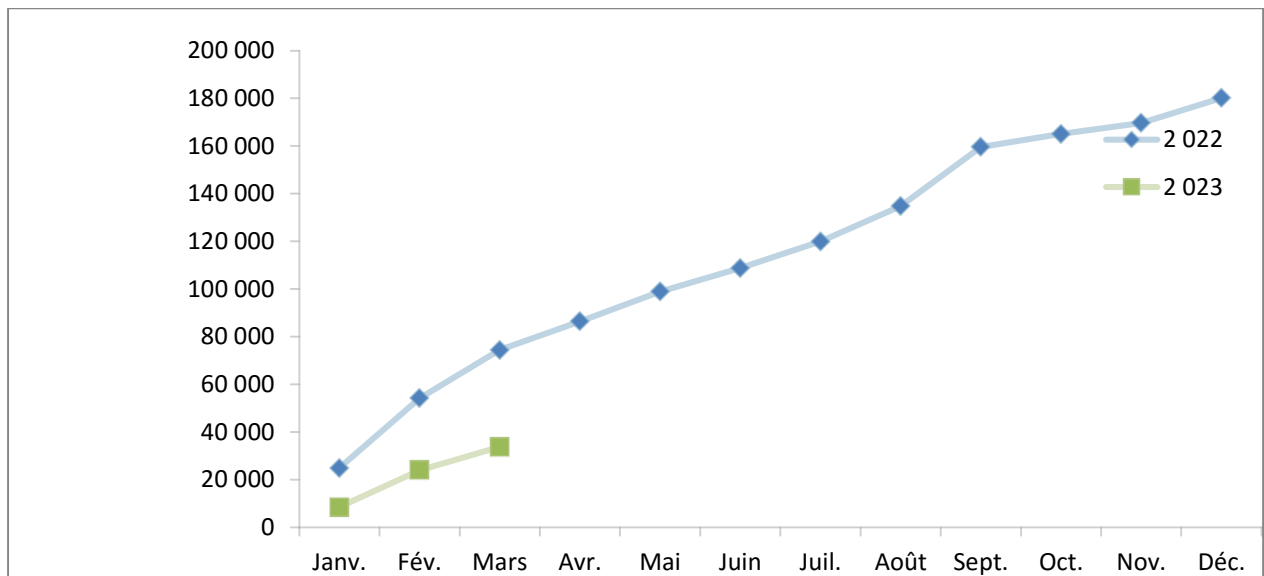
En effet, d'après la Chambre Agricole et Commerciale de Bioko, la saison cacaoyère 2022/2023 a été marquée par un manque d'intrants, ce qui a réduit les capacités déjà fragiles des producteurs, limitant le volume de production à 460 kg, après avoir été de 845 kg lors de la campagne précédente, soit une chute de 45,6%.

Pour la filière du café, en quasi-abandon depuis 2007, l'entreprise Matroguisa en 2016 a relancé la production de café sur la partie continentale du pays, avec deux champs situés à Ayantang, dans la zone de Mbini et Santa Marta, dans la zone de Niefang, dotés d'une extension de 500 hectares chacune. Cependant, ces produits sont commercialisés à petite échelle dans les supermarchés du pays.

- ***La sylviculture : chute de la production du bois***

Selon les données du Ministère des Forêts et de l'Environnement, à fin mars 2023 il a été observé une chute de la production de bois en grume de 54,7% en variation annuelle, passant de 74 386,3 m³ un an auparavant à 33 687 m³ un an après. Cette évolution est conséquente aux difficultés rencontrées par les sociétés du secteur pour exporter le bois au cours des deux derniers trimestres.

Graphique 3 : Évolution mensuelle de la production de bois en grume (volume en mètres cubes)



Sources : Ministère en charge des Forêts

En termes de perspectives, d'après les échanges avec les autorités administratives du secteur dans la partie continentale du pays, il en ressort que l'évolution du secteur à moyen et long terme s'annonce inquiétante, du fait de :

i) Une réduction progressive de l'extension territoriale forestière, due en partie à l'absence d'un programme national de reforestation, ainsi qu'un contrôle laxiste sur l'abattage des espèces protégées ;

ii) L'absence d'un plan national de transformation du bois sur place, dans le but d'améliorer la chaîne de valeur de la branche, en ligne avec le plan des instances de la CEMAC, d'interdire les exportations de bois en grume dans la sous-région. Cette mesure qui aurait dû entrer en vigueur en janvier 2023, a été reprogrammée à une date ultérieure.

Afin de garantir la soutenabilité de l'industrie forestière de la Guinée Equatoriale, la révision du cadre réglementaire et la conception d'un programme national de reforestation, sont les principaux axes sur lesquels doit s'articuler la stratégie économique du Gouvernement, pour le développement durable de la filière.

- ***Le secteur de la pêche² : production insignifiante de la pêche industrielle***

La contribution à la croissance du secteur de la pêche reste faible par rapport à son potentiel, bien que faisant partie des secteurs stratégiques du Programme de Diversification Economique du Gouvernement (PNDES 2035). En effet, en termes de données statistiques correspondant à la période d'analyse, aucune capture n'a été déclarée par le Ministère en charge de la pêche, en raison de la décision adoptée par les autorités politiques du pays de suspendre temporairement l'activité de la pêche dans les eaux juridictionnelles du pays compte tenu des problèmes sécuritaires maritimes dans le Golfe de Guinée.

Le développement du secteur de la pêche comme vecteur de croissance économique pour le pays passe par la mise en œuvre de réformes institutionnelles et opérationnelles, afin de lui doter d'un environnement réglementaire plus attractif pour les investissements. Il est à souligner des avancés dans ce sens, notamment la modernisation du cadre réglementaire, ainsi que le Plan de Gestion et le règlement d'immatriculation des navires, en cours d'approbation.

En effet, la chaîne de valeur du secteur est restée sous-exploitée due aux circuits de production, de transport et de commercialisation qui restent embryonnaires. Ainsi, les marchés locaux sont approvisionnés uniquement par la production de la pêche artisanale du fait que la totalité de la production industrielle est dédiée à l'exportation. De ce fait, les besoins des consommateurs locaux sont essentiellement couverts par les importations de poissons congelés. En conséquence, la Guinée Équatoriale est un importateur net de poisson, malgré le potentiel des ressources halieutiques du pays.

Par ailleurs, le non-respect des textes sur les aires protégées ainsi que l'absence d'une brigade chargée du contrôle et le suivi des activités des armateurs pratiquant la pêche industrielle pourraient constituer également un frein pour le développement de la filière du poisson dans le pays. A moyen terme, l'évolution du secteur restera conditionnée à la finalisation des grands projets d'investissements engagés par le pays pour accroître la valeur ajoutée du secteur de la pêche. Ces projets concernent entre autres la transformation de thon à Annobon, cofinance par l'Etat et la Banque de Développement

² Le secteur de la pêche en Guinée Equatoriale est régi par la loi num.11/2017 du 20 novembre portant sur l'activité de la pêche et aquaculture.

des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et le Projet d'Appui au développement des chaînes de valeurs du Secteur de la Pêche et de l'Aquaculture (PASPA), financé par la Banque Africain de Développement (BAD).

- ***Le secteur pétrolier : Baisse des prix et de la production du pétrole brut***

L'évolution du secteur pétrolier de la Guinée Equatoriale au premier trimestre de l'année 2023 a été marqué par : *i*) une atténuation des cours des hydrocarbures dans les marchés internationaux, et *ii*) une dégradation progressive de la production mensuelle du pétrole brut suite à l'incident survenue en septembre 2022 sur le champ pétrolier de l'opérateur MEGI, principal producteur de pétrole.

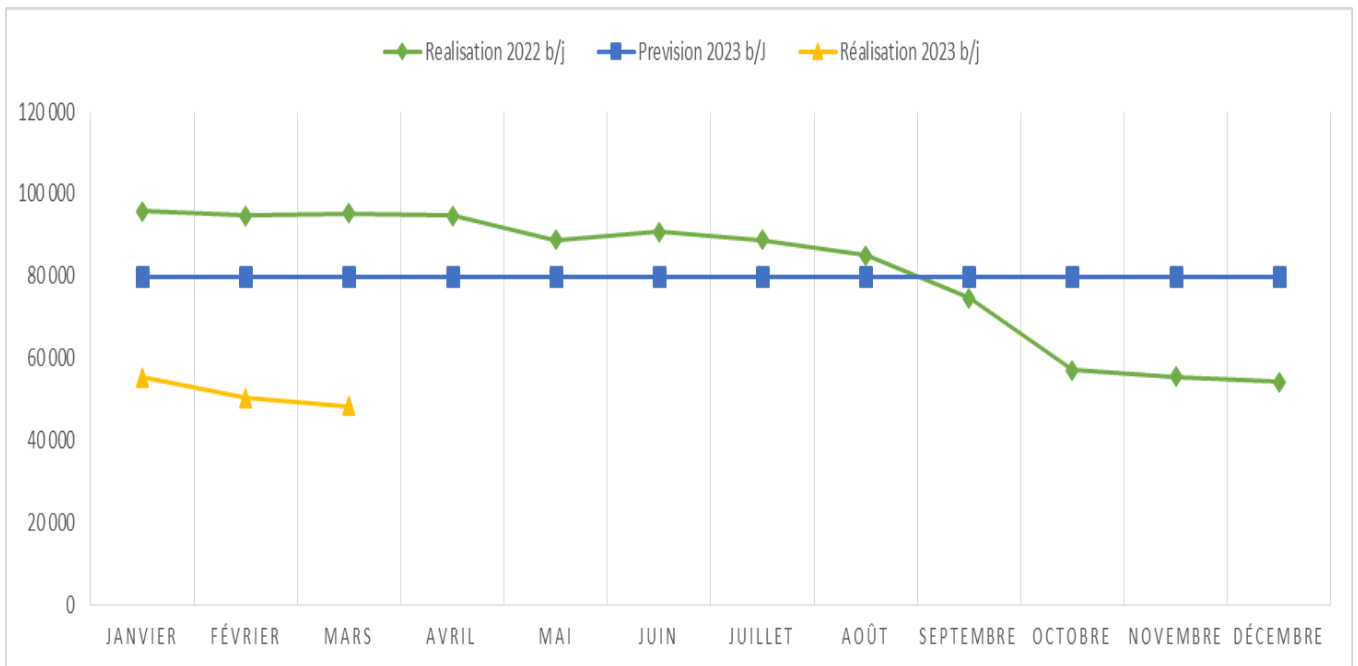
En effet, la production du pétrole brut et du condensat au 31 mars 2023, s'est située à 6,8 millions de barils, contre 10,9 millions de barils à la même période de l'année précédente, soit une chute de 37,2%.

Ainsi son évolution se présente de la manière suivante :

- ✓ ***Pétrole brut***

Au cours de la période analysée, la production moyenne journalière de pétrole brut s'est située à 51 333,20 barils/jour, contre 94 874,92 barils/jour à la même date en 2022, soit un effondrement de 45,9%.

Graphique 4 : Évolution du pétrole brut

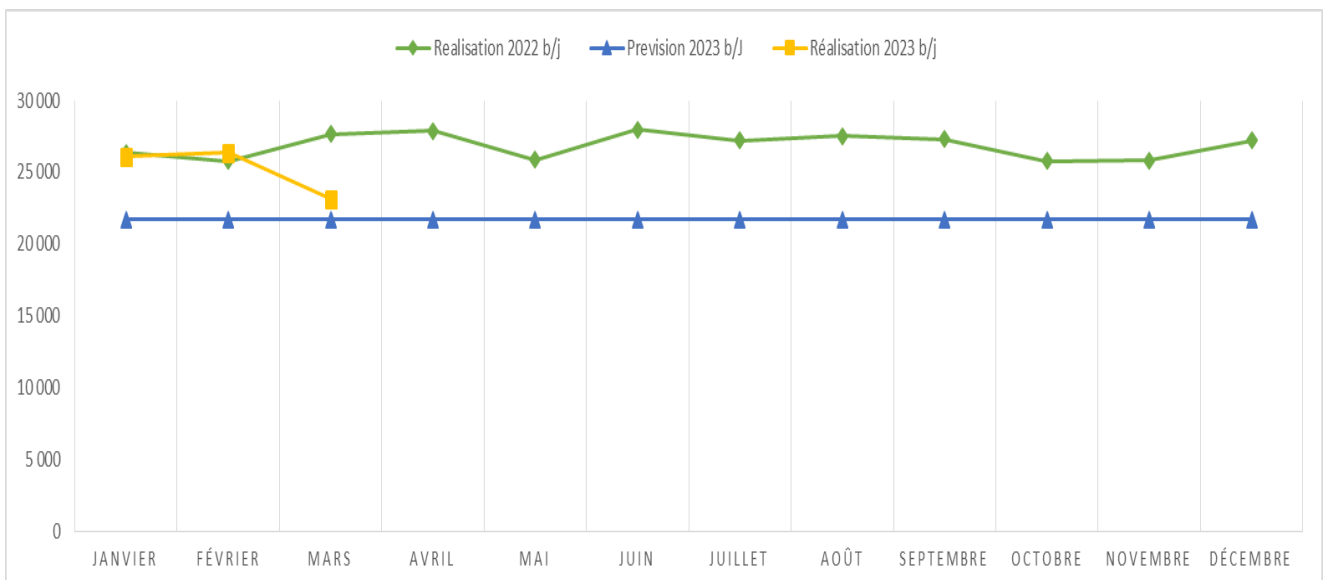


Source : Ministère des Mines et des Hydrocarbures et BEAC

✓ **Pétrole condensat**

La production moyenne journalière de condensat s'est située à 25 149,44 barils/jour, contre 26 630,52 barils/jour un an plus tôt, soit une baisse de 5,8%.

Graphique 5 : Évolution du pétrole condensat



Source : Ministère des Mines et des Hydrocarbures et BEAC

CNEF réunion du 10 Juillet 2023

Rapport de conjoncture de la Guinée Equatoriale au 31 mars 2023 et perspectives à court et moyen termes

www.cnef-ge.org

- ***Le Secteur Minier***

Le secteur minier du pays est encadré par la Loi n°1/2019 du 29 novembre et du Règlement d'application n°1/2020, du 13 avril sur les opérations minières. Ainsi, selon le Ministère des Mines et des Hydrocarbures, il est prévu la réalisation des projets suivants : *i)* la création d'une entreprise nationale des mines et d'une entreprise nationale d'exploitation des arides, *ii)* l'organisation d'une nouvelle ronde de licitation prévue pour le premier trimestre de l'année 2023, *iii)* la création d'un service géologique national et, *iv)* la mise en service d'une école et d'un laboratoire des mines.

Par ailleurs, deux sociétés opèrent actuellement dans le secteur minier national. Il s'agit de la société Shefa Gold, déjà en phase de production test de l'or alluviale et de la société Blue Magnolia, toujours en phase de prospection et exploration des mines. L'entreprise Shefa Gold a déjà investie environ 5,5 millions de dollars (4,8 millions de euros), et l'entreprise Blue Magnolia 1,9 millions de dollars depuis 2021. S'agissant de la production d'Or, le pays a produit son premier kilogramme d'or alluviale à mi-mars 2022, restant en attente des résultats des laboratoires internationaux.

1.1.2- Secteur secondaire

✓ Branche Gaz Naturel Liquéfié (LNG), Méthanol et Autres Gaz

La dynamique de l'activité gazière de la Guinée Equatoriale au cours des trois dernières années a été impulsée par le projet Backfill, qui consistait à traiter dans l'installation d'Alba, à *Punta Europa*, le gaz extrait du champ *Alen*, dans le but d'optimiser les ressources. Cependant, depuis la mise en production du projet en 2021, les réalisations annuelles de gaz, notamment le GNL se sont maintenues toujours en dessous des prévisions initialement faites.

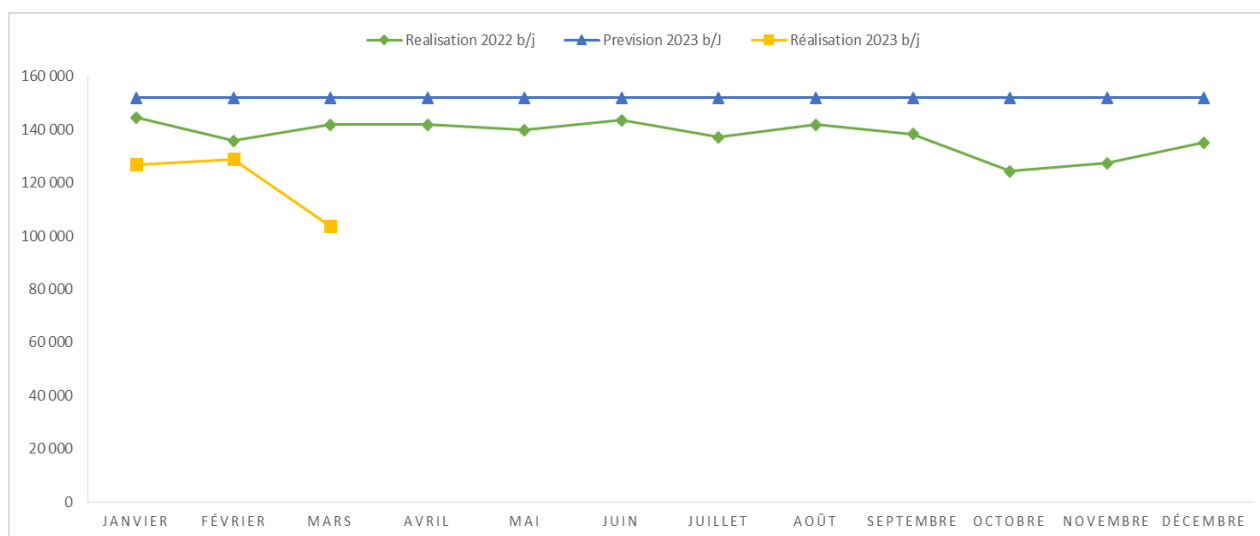
Ainsi, après une période de tendance haussière, la production de gaz au début de l'année 2023 reflète une tendance à la baisse, se situant à 14,1 millions de Barils Equivalent Pétrole (BEP) au 31 mars, contre 15,4 millions de Barils Equivalent Pétrole (BEP) un an auparavant, soit une contraction de 8,8%. En termes de structure du marché, le Gaz Naturel Liquéfié (LNG) a constitué le 75,7% des exportations de gaz, suivi du méthanol (16,3%), le propane (5,2%) et le butane (2,8%).

Ainsi l'évolution de l'activité, par type de produit, se présente comme suit :

- **Gaz Naturel Liquéfié (LNG)**

La production de Gaz Naturel Liquéfié (LNG) s'est située à 10,7 millions de BEP, contre 12,7 millions de BEP un an plus tôt, soit une baisse de 15,2%.

Graphique 6 : Évolution du Gaz National Liquéfié



Source : Ministère des Mines et des Hydrocarbures et BEAC

- **Méthanol**

La production totale de Méthanol s'est établie à 2,1 millions de BEP face à 1,9 millions de BEP enregistrés en 2022, soit une augmentation de 10,5%.

- **Autres Gaz**

La production des autres Gaz (Propane, Butane et *Gas de Pétrole Liquéfié mixte*) au 31 mars 2023 a été de 1,4 millions de BEP contre 0,9 millions de BEP produits un an auparavant, soit une augmentation de 55,5%.

- ✓ **Industries forestières et manufacturières**

Au 31 mars 2023, la transformation du bois a affiché une forte hausse de 180,3% se situant à 21,3 milliers de m³, contre 7,6 milliers de m³ à la même période en 2022.

Il est pertinent de signaler que l'amélioration du volume de transformation du bois n'implique pas nécessairement une bonne performance de l'industrie forestière du pays, mais plutôt la conséquence des difficultés rencontrées lors des deux trimestres précédents par les exportateurs, générant ainsi des problèmes de stockage de bois dans la zone portuaire de Bata. Cette situation a encouragé la transformation sur place du bois produit.

En ce qui concerne les *autres industries manufacturières*, l'activité de l'industrie des boissons a évolué positivement, impulsée entre autres facteurs, par une amélioration de la capacité de production des fournisseurs locaux, l'atténuation sur les marchés internationaux des coûts des matières premières essentielles comme le maïs, le malt et le sucre. Aussi, la normalisation des activités de la société ENBASA, dont les niveaux de production se sont effondrés après les turbulences de l'année 2022 subies par le Groupe Commercial Santy, dont elle fait partie.

Ainsi, la production locale des industries des boissons au 31 mars 2023 s'est fortement accrue de 81,5%, se situant à 261,2 milliers d'hectolitres, après avoir été de 143,7 milliers un an auparavant.

✓ *Energie, gaz et eaux.*

L'investissement public pour la production d'électricité dans le pays a expérimenté une croissance exponentielle ces dernières années. D'après la Direction Générale de l'Electricité et Energies Renouvelables, le pays dispose actuellement d'une capacité de production d'environ 112 millions de kilowatt par heure (kW/h) répartie en centrales hydroélectriques et thermiques, bien supérieure à la demande énergétique nationale. Pour l'année 2023, une nouvelle turbine a été ajoutée à la centrale de *Turbogas*, augmentant la capacité installée de 42 Méga Watts (MW) supplémentaires. Il est également envisagé pour l'année en cours, la mise en production de la plus grande centrale hydro-électrique (Sendje) dotée d'une capacité de production de 200 MW, devenant ainsi la plus grande centrale du pays.

Ainsi, le pays est actuellement doté d'une capacité énergétique installée bien supérieure à la demande nationale, et envisage d'exporter l'énergie électrique dans la sous-région à travers l'interconnexion vers des pays limitrophes avec la Guinée Equatoriale, dans le cadre de l'Initiative du Pôle Energétique de l'Afrique Centrale.

1.1.2- Secteur tertiaire

✓ Branche commerce, restauration et hôtels.

A fin mars 2022, le chiffre d'affaires globale des sociétés commerciales, y compris les sociétés de commerce en général et en détail, ainsi que les sociétés de vente d'équipements et matériel de construction, a enregistré une légère hausse de 6,2%, se situant à 59,6 milliards de FCFA, contre 56,1 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente.

En ce qui concerne la commercialisation de carburants, l'offre locale de produits raffinés (essence, gasoil, jet A1 et pétrole lampant) s'est située à 69,8 millions de litres à fin mars 2023, contre 60,3 millions de litres à la même période un an auparavant, soit une hausse de 15,9%. En termes de structure du marché des carburants, il est observé la répartition suivante : gasoil 42,2% du total ; l'essence 35,7%, pétrole lampant 11,2%, et le Jet A1 10,9%.

Pour les activités hôtelières, *le taux d'occupation moyen* des principaux hôtels du pays s'est situé à 32,2% au cours de la période analysée, contre 33,1% un an auparavant. Les perspectives à moyen terme du secteur touristique reposent sur les résultats attendus de l'implémentation effective du projet de visa en ligne, et son impact sur les services directement liés, tel que le transport aérien, l'hôtellerie, le commerce, etc.

✓ Branche transports et télécommunication.

Pour le transport aérien, selon l'Agence de la Sécurité et de la Navigation Aérienne en Afrique et Madagascar (ASECNA), le nombre total de passagers nationaux et internationaux au premier trimestre 2023 s'est inscrit en hausse de 31,4%, se situant à 112 618 passagers contre 85 693 passagers à la même période l'année précédente.

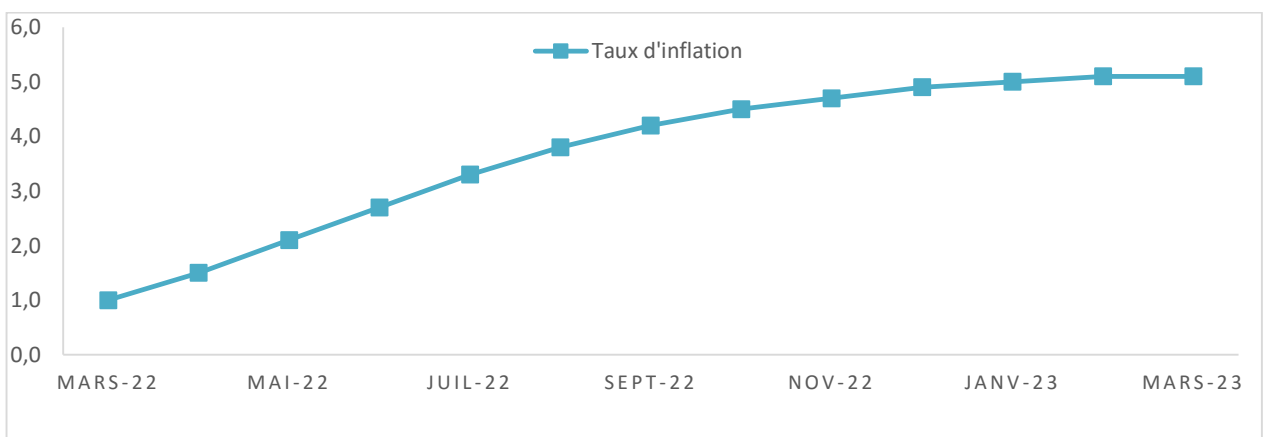
En ce qui concerne les activités des *télécommunications*, ces dernières années le secteur continue d'enregistrer une évolution favorable, suite à l'adoption de l'Arrêté Ministériel n°01/2019 du 05 mars portant la réduction progressive du prix d'un giga de données mobiles. Ainsi, depuis le 1^{er} septembre 2022, l'Arrêté Ministériel N°3/2022 du département des télécommunications a revu à la baisse les prix des données internet, ainsi que les tarifs de gros de la fibre optique et des fréquences. De même, le Gouvernement a adopté des mesures pour encourager les investissements dans le secteur, à travers une réduction significative des droits de douane sur les équipements importés, sont également été réduits.

En termes de perspectives, l'Organe de régulation de l'activité des télécommunications (ORTEL) prévoit une croissance significative du nombre d'internautes du fait de la baisse des coûts d'accès. De même, des travaux sont menés sur la réduction ou la suppression complète du coût de l'interconnexion interne. Au niveau communautaire, des travaux sont en cours sur un macro-projet d'unification des réseaux entre les pays de la CEMAC (*roaming-zero*), qui se traduira par la suppression du coût de réception des appels hors du pays.

1.2 Analyse de l'évolution des prix

Sur le front des prix, les données publiées par l'Institut National des Statistiques de la Guinée Equatoriale (INEGE) a affiché un taux d'inflation moyen annuel de 5,1% à fin mars 2023, contre 1,0% enregistré à fin mars 2022. Cette évolution a la hausse de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), est expliquée par la contribution positive de groupe des produits suivants : alimentaires et boissons non alcooliques ; transport ; et boisson alcooliques et tabac. Pour le mois d'avril et mai de l'année en cours, le taux moyen d'inflation s'est situé à 5,0% et 4,7% respectivement.

Graphique 7 : Évolution mensuelle du taux d'inflation en moyenne annuelle (en %)



Source : INEGE

1.3 Analyse de l'emploi : statistiques inconsistantes

S'agissant du marché de l'emploi, il convient de signaler que les données disponibles sur le secteur de l'emploi ne permettent pas d'apprécier clairement l'évolution réelle de l'emploi dans le pays, compte tenu de déficientes statistiques, ainsi que du caractère informel de l'activité d'une grande partie des entreprises du pays.

CNEF réunion du 10 Juillet 2023

Rapport de conjoncture de la Guinée Equatoriale au 31 mars 2023 et perspectives à court et moyen termes

www.cnef-ge.org

Cependant, l'évolution du marché de l'emploi du pays est dépendant en grande partie du secteur privé qui dépend lui-même des projets d'investissement public consécutif aux revenus tirés de l'exploitation des hydrocarbures. A cet effet, le secteur privé national présente des signes de faiblesse depuis plusieurs années, en corrélation avec la conjoncture économique du pays, marquée par une forte contraction des investissements publics.

Quant au secteur public, selon les données du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, l'effectif au service de la fonction publique a enregistré une hausse importante ces dernières années. Ainsi, après un total de 15 513 fonctionnaires civiles recensés en 2020, il a été constaté une hausse de 32%, se situant à 20 531 recensés à fin décembre 2022.

B. FINANCES ET DETTE PUBLIQUES

1. FINANCES PUBLIQUE

La Loi de Finances de l'Etat pour l'année 2023 a été adoptée sur la base des conclusions de la Troisième Conférence Economique Nationale (III CEN) et le Programme Financier avec le FMI. Son exécution a été encadrée dans un contexte marqué par : i) Une dégradation des perspectives économiques post pandémiques à échelle mondiale, du fait du conflit entre l'Ukraine et la Russie, ii) un shock de l'offre mondiale de denrées alimentaires et de l'énergie ; iii) un rebond progressif des cours mondiaux de matières premières, notamment le pétrole brut et le GNL et, iv) une normalisation des échanges commerciaux, du fait de la levée des restrictions anti-covid-19.

Tableau 3 : Evolution des Finances Publiques de la Guinée Equatoriale à fin mars 2023 (en milliards de F CFA)

FINANCES PUBLIQUES	mars-22	déc-22	mars-23	var (mars 2023/2022)	
				%	nominal
RECETTES TOTALES	444,4	2 259,9	370,1	-16,7%	-74,3
RECETTES PETROLIERES	390,3	2 045,6	313,0	-19,8%	-77,2
RECETTES NON PETROLIERES	54,2	214,3	57,1	5,3%	2,9
DEPENSES TOTALES	283,9	1 262,4	325,0	14,5%	41,1
DEPENSES EN CAPITAL	94,7	395,3	134,5	42,0%	39,8
DEPENSES COURANTES	189,2	867,1	190,5	0,7%	1,3
SOLDE BUDGETAIRE	160,5	997,5	45,1	-71,9%	-115,4

Sources : Direction Générale du Budget

CNEF réunion du 10 Juillet 2023

Rapport de conjoncture de la Guinée Equatoriale au 31 mars 2023 et perspectives à court et moyen termes

www.cnef-ge.org

Sur la base des données fournies par la Direction Générale du Budget à fin mars 2023, les **recettes budgétaires** se sont décrues de 16,7% au 31 mars 2023, s'établissant à 370,1 milliards de FCFA, (dont 84,6% de recettes pétrolières et 15,4% des recettes non pétrolières) contre 444,4 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente (dont 87,8 % des recettes pétrolières et 12,2% des recettes non pétrolières). En effet, l'activité financière du Gouvernement de l'année 2022 ainsi que pour ce premier trimestre 2023, s'est vue défavorisée par la baisse des cours des hydrocarbures pour la période analysée.

S'agissant des *recettes pétrolières*, elles sont ressorties à la baisse de 19,8%, s'établissant à 313,0 milliards de FCFA à fin mars 2023 contre 390,3 milliards de FCFA douze mois auparavant. Cette évolution est expliquée par la baisse des impôts sur les revenus, les bénéfices et sur les plus-values. Par contre, *les recettes non pétrolières* ont enregistré une augmentation de 5,3%, atteignant 57,1 milliards de FCFA à fin mars 2023 contre 54,2 milliards de FCFA au 31 mars 2022. Cette hausse des recettes non pétrolières est expliquée principalement par l'expansion du recouvrement des impôts liés aux activités commerciales, notamment la TVA et les impôts spéciaux sur les produits raffinés.

En ce qui concerne *les dépenses budgétaires*, les données disponibles ont reflété une hausse de 14,5%, passant ainsi de 283,9 milliards de FCFA à fin mars 2022 pour se situer à 325,0 milliards de FCFA un an plus tard. Cette hausse est attribuable à un niveau des dépenses en capital de l'Etat plus important qu'à la même période un an auparavant. Ainsi, *les dépenses en capital* ont affiché une hausse de 42,0%, s'établissant à 134,5 milliards de FCFA à fin mars 2023 contre 94,7 milliards des FCFA un an plus tôt. Parallèlement, *les dépenses courantes* ont augmenté légèrement de 0,7%, se situant à 190,5 milliards de FCFA à fin mars 2023 après avoir été de 189,2 milliards de FCFA un an auparavant.

Par conséquent, l'exécution budgétaire s'est soldée par une baisse de l'excédent budgétaire de 71,9%, s'établissant à 45,1 milliards de FCFA à fin mars 2023, contre également un excédent de 160,5 milliards de FCFA un an auparavant. Cette évolution à la baisse des soldes de finances publiques est liée à la diminution des recettes pétrolières malgré l'augmentation des recettes non pétrolières.

En ce qui concerne les performances budgétaires, l'évaluation des pays de la CEMAC repose sur trois ratios : *i*) l'évolution du ratio dette publique sur PIB réel ; *ii*) dette publique extérieure sur PIB réel et *iii*) les dépenses en salaires sur les recettes non pétrolières. D'après les estimations de la BEAC³ à fin décembre 2022, le taux d'endettement global s'est situé à 50%, en deçà de la norme communautaire, notamment avec le taux d'endettement public intérieur qui s'est situé aux alentours de 35% du PIB réel, et le taux d'endettement extérieur s'est situé à 15%. Quant au ratio salaires/recettes non pétrolière, il s'est situé à 95%.

2. DETTE PUBLIQUE

S'agissant de la dette publique et à garantie publique, selon la Caisse Autonome d'Amortissement de la Dette Publique, elle a diminué de 9,3 % en glissement annuel entre décembre 2021 et décembre 2022, passant de 2 873,20 milliards en décembre 2021 à 2 604,90 milliards en décembre 2022, dont 771,19 milliards (30%) de dette extérieure, et 1 844,33 milliards (70%) de dette intérieure. Quant au service de la dette, paiements des intérêts et autres dépenses relatives à la dette, en glissement annuel entre décembre 2022/2021, le service de la dette s'est accru de 109%.

C. SURVEILLANCE MULTILATERALE

Selon les données disponibles et les estimations réalisées par les services de la BEAC, l'évaluation de l'économie de la Guinée Equatoriale laisse entrevoir que le pays respecterait deux critères de convergence au terme du premier trimestre 2023, tout comme le dernier trimestre 2022.

Ainsi, la situation de la Guinée Equatoriale, au regard de ces critères, se présenterait comme suit :

1. Taux d'inflation

Selon les informations communiquées par l'Institut National de la Statistique, le taux d'inflation s'est établi à 5,1 % en moyenne annuelle à fin mars 2023. Ce taux étant

³ Ces estimations sont faites par la Direction Nationale de Malabo avec les données du pays à fin décembre 2022.

supérieur à la norme communautaire de 3 %, le critère portant sur l'inflation n'est pas respecté.

2. Solde budgétaire de référence

Selon le tableau de bord provisoire des finances publiques à fin mars 2023, et les estimations des services de la BEAC, le solde budgétaire de référence s'établirait autour de +1,0 % du PIB réel prévisionnel pour l'année 2023. Cette situation s'expliquerait par un solde budgétaire, base engagements dons compris, qui ressortirait excédentaire pour la période. *Au regard de la norme communautaire qui fixe le plancher à – 1,5 % du PIB, ce critère serait respecté.*

3. Taux d'endettement public

Selon les données provisoires à fin 2022 communiquées par la Caisse Autonome d'Amortissement, le stock de la dette publique et à garantie publique représente 50 % du PIB réel prévisionnel de l'année 2023. *Ce niveau étant en dessous du seuil communautaire fixé à 70 % du PIB, ce critère est respecté.*

4. Non accumulation des arriérés intérieurs et extérieurs et apurement du stock existant selon un plan d'apurement validé

L'évaluation de ce critère n'a porté que sur l'apurement du stock d'arriérés intérieurs et extérieurs sur la gestion courante, les services de la Banque n'ayant pas reçu d'information sur le plan d'apurement des arriérés existants. Ainsi, au regard du tableau de bord provisoire élaboré par le Ministère des Finances à fin décembre 2022, le Trésor aurait diminué significativement le stock de la dette publique de 68,5% en glissement annuel, l'Etat n'a pas accumulé d'arriérés de paiement sur la période sous revue. *En conséquence, le critère relatif à la non accumulation d'arriérés sur la gestion de la période courante est respecté, tandis que l'aspect concernant l'apurement du stock existant selon un plan d'apurement valide n'a pas été respecté. Ce critère n'a pas été respecté.*

D. SECTEUR EXTERIEUR

S'agissant des comptes extérieurs, les dernières statistiques publiées et validés par le Comité National de la Balance de Paiement du pays concernent l'exercice de l'année

2020, cependant, les données préliminaires concernant les périodes 2021-2022 seront validées très prochainement.

En effet, sur la base des estimations de la Programmation Monétaire, le solde du compte courant dons officiel inclus ressortirait déficitaire en 2023, représentant 3,6% du PIB, contre un solde excédentaire en 2022 représentant 6,6% du PIB. Cette évolution défavorable du solde des transactions courantes serait expliquée principalement par la dégradation du solde de la balance commerciale du pays de 55,3%.

S'agissant du solde du compte de capital, il resterait nul en glissement annuel. Par contre le solde créditeur du compte financier, diminuerait de 86%, passant ainsi de 576,4 milliards de FCFA en 2022 à 79,8 milliards de FCFA en 2023. Cette évolution s'expliquerait par la baisse des investissements directs étrangers dans le secteur pétrolier.

En conséquence, le solde global de la balance de paiement serait déficitaire à 189,3 milliards de FCFA contre un solde excédentaire de 905,3 milliards de FCFA enregistré en 2022.

E. EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

L'évolution des principaux agrégats monétaires de la Guinée Equatoriale à fin mars 2023 a été marquée par *i)* une augmentation de la position extérieure globale, *ii)* une diminution des créances nette sur l'Etat, *iii)* une légère hausse du financement de l'économie et *iv)* une augmentation de la masse monétaire en circulation.

Tableau 4 : Situation résumée des agrégats monétaires

(En millions de FCFA)

	déc-20	déc-21	2022			2023		VARIATIONS	
			mars	juin	décembre	février	mars	mars/fév23	mars 23/22
AVOIRS EXTERIEURS NETS	- 245 921	- 151 413	213 069	475 902	768 242	694 839	762 036	9,67%	257,65%
CREDIT INTERIEUR	1 653 660	1 515 745	1 350 410	1 076 791	813 760	662 225	580 756	-12,30%	-56,99%
Créances nettes sur l'Etat	711 131	601 772	448 454	196 103	- 81 487	- 231 532	- 321 543	38,88%	-171,70%
Dont : PNG	769 934	651 140	527 431	257 409	- 15 891	- 104 906	- 253 051	141,22%	-147,98%
Crédit à l'Economie	942 529	913 973	901 956	880 688	895 247	893 757	902 299	0,96%	0,04%
TOTAL RESSOURCES=CONTREPARTIES	1 407 739	1 364 332	1 563 479	1 552 693	1 582 002	1 357 064	1 342 792	-1,05%	-14,12%
MASSE MONETAIRE	996 013	999 573	1 154 739	1 198 389	1 206 574	1 178 093	1 181 737	0,31%	2,34%
AUTRES RESSOURCES : fonds propres et autres postes nets	411 726	364 759	408 740	354 304	376 049	178 971	161 055	-10,01%	-60,60%

Source : BEAC

CNEF réunion du 10 Juillet 2023

Rapport de conjoncture de la Guinée Equatoriale au 31 mars 2023 et perspectives à court et moyen termes

www.cnef-ge.org

1. Evolution des contreparties de la masse monétaire au sens large (M2)

1.1. Avoirs extérieurs nets

Dans l'ensemble, les avoirs extérieurs nets du système monétaire ont augmenté exponentiellement de 257,65% (548,97 milliards de FCFA), passant d'un solde de 213,07 milliards de FCFA en mars 2022 à un solde de 762,04 milliards de FCFA un an plus tard. Cette augmentation des avoirs extérieurs nets s'explique principalement par la hausse des avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale, plus précisément du Compte d'Opération de 162,66% (463,18 milliards de FCFA), passant d'un solde de 284,75 milliards de FCFA à 31 mars 2022 à un solde de 747,93 milliards de FCFA un an plus tard.

Les engagements extérieurs (Banque Centrale et banques commerciales) ont augmenté de 21,34% (57,61 milliards de FCFA), passant de 269,93 milliards de FCFA au 31 mars 2022 à 327,54 milliards de FCFA un an plus tard. Cette hausse est due à l'augmentation des engagements extérieurs des banques commerciales et à la Banque Centrale suite aux recours aux crédits du FMI.

1.2. Crédit intérieur

L'encours du crédit intérieur a connu une baisse de 56,99% (769,56 milliards de FCFA), passant ainsi de 1 350,41 milliards de FCFA au 31 mars 2022 à 580,76 milliards de FCFA à la même date un an plus tard. Cette évolution est liée principalement à la baisse exponentielle des créances nettes du système monétaire sur l'Etat. Ainsi les différentes composantes ont évolué comme suit :

✓ Créances nettes sur l'Etat

Les créances nettes du système monétaire sur l'Etat ont diminué de 171,70% (769,99 milliards de FCFA) passant de 448,45 milliards de FCFA en mars 2022 à -321,54 milliards de FCFA douze mois plus tard. Cette évolution exponentielle des créances nettes de l'Etat s'explique principalement par la hausse des Dépôts et Encaisses de l'Etat à la BEAC de 138,88% (561,23 milliards de FCFA), passant de 404,10 milliards de FCFA à fin mars 2022 à 965,34 milliards de FCFA un an plus tard.

✓ Crédits à l'Economie

L'encours des crédits à l'économie a connu une légère augmentation de 0,04% (0,34 milliards FCFA) sur la période d'analyse. Il passe de 901,96 milliards de FCFA au 31 mars 2022 à 902,30 milliards de FCFA douze mois plus tard.

Suivant les maturités à fin mars 2023, l'analyse fait ressortir la situation suivante : 718,48 milliards de FCFA de crédits à court terme, 164,01 milliards de FCFA de crédits à moyens terme et 19,81 milliards de FCFA de crédits à long terme. En termes d'analyse globale, les crédits à court terme représentent 79,63%, tandis que les crédits à moyen et à long terme représentent 18,18% et 2,20% respectivement du total des crédits à l'économie à fin mars 2023. Par secteur d'activité, les branches les plus importantes sont : « Bâtiment et Travaux Publics », « production des services destinés à la collectivité de services sociaux et de services personnel » et « Commerce de gros et détail - restauration et hôtel » représentant ainsi 45,98%, 12,14% et 10,34%, respectivement.

2. Evolution de la masse monétaire au sens large (M2) et de ses contreparties

La masse monétaire (M2) s'est accrue de 2,34% (4,82 milliards de FCFA) passant de 1 915,82 milliards de FCFA à fin mars 2022 à 1181,74 milliards de FCFA, en liaison avec la dynamique de ses contreparties.

Selon l'analyse de ses composantes, les disponibilités monétaires ont augmenté de 0,53%, passant de 915,83 milliards de FCFA au 31 mars 2022 à 920,64 milliards de FCFA un an plus tard. Cette évolution est liée à la hausse de la monnaie scripturale de 1,10% (6,76 milliards de F CFA) dans la période d'analyse. Quant à la quasi-monnaie, elle s'est également accrue de 9,28% (22,18 milliards de FCFA), passant de 238,92 milliards de FCFA à fin mars 2022, à 261,10 milliards de FCFA un an plus tard.

En ce qui concerne la structure de la masse monétaire, les disponibilités monétaires représentent 79,31% au 31 mars 2022, contre 77,91% à la même période un an plus tard. La quasi-monnaie quant à elle représente 20,69%, contre 22,09 % dans la période sous revue.

F. SITUATION COMPTABLE DE LA BANQUE CENTRALE

Entre mars 2022 et mars 2023, la situation comptable de la BEAC en Guinée Equatoriale a été marquée :

- ✓ à l'actif, par une hausse des disponibilités extérieurs et
- ✓ au passif, par l'augmentation des dépôts de l'Etat.

Tableau 5 : Situation comptable résumée de la Banque Centrale (En millions de FCFA)

ACTIF	mars-22	mars-23	Var (mars 2023/2022)		PASSIF	mars-22	mars-23	Var (mars 2023/2022)	
			valeur nominale	%				valeur nominale	%
Avoirs extérieurs	327 317	914 345	587 028	179,35%	Base monétaire	627 538	669 040	41 502	6,61%
Créances sur l'Etat	802 927	839 248	36 321	4,52%	Dépôts de l'Etat	404 104	965 336	561 232	138,88%
Créances sur les banques	155 000	117 000	-38 000	-24,52%	Engagements Extérieurs	173 100	211 406	38 306	22,13%
Avances aux IFNB	0	0	0		Autres postes du passif	93 180	39 465	-53 715	-57,65%
Autres postes de l'actif	11 586	11 863	277	2,39%	Fonds Propres	-1 092	-2 791	-1 699	155,59%
TOTAL	1 296 830	1 882 456	585 626	45,16%	TOTAL	1 296 830	1 882 456	585 626	45,16%

Source : BEAC

1. L'ACTIF

1.1. Avoirs extérieurs

Les **avoirs extérieurs** ont augmenté exponentiellement de 587,03 milliards de FCFA, passant de 327,32 milliards de FCFA au 31 mars 2022 à 914,35 milliards de FCFA au 31 mars 2023. Cette hausse est due principalement à l'augmentation du solde du Compte d'opération 463,18 milliards de FCFA dans la période d'analyse.

Pour l'ensemble de la Zone d'Emission, le solde créditeur du Compte d'Opérations a enregistré une hausse de 31,10% (1 212,01 milliards de FCFA), passant ainsi de 3 897,72 milliards de FCFA en mars 2022 à 5 109,74 milliards de FCFA à fin mars 2023.

1.2. Créances sur l'Etat

Les **créances sur l'Etat**, se sont accrues de 4,52% (36,32 milliards de FCFA), passant de 802,93 milliards de FCFA en mars 2022 à 839,25 milliards de FCFA un an plus tard, cette augmentation est due au financement reçu de 39,13 milliards de FCFA dans le cadre de l'accord de crédit avec le FMI.

CNEF réunion du 10 Juillet 2023

Rapport de conjoncture de la Guinée Equatoriale au 31 mars 2023 et perspectives à court et moyen termes

www.cnef-ge.org

1.3. Les créances sur les banques

Les **créances sur les banques de la Guinée Equatoriale** ont baissé de 24,52% (38,00 milliards FCFA), passant de 155,00 milliards de FCFA au 31 mars 2022 à 117,00 milliards de FCFA un an plus tard, cette évolution s'explique par la diminution des concours du marché monétaire sur la période sous revue.

2. PASSIF

2.1. Base monétaire

La **Base monétaire** s'est accrue de 6,61% (41,50 milliards de FCFA), passant de 627,54 milliards de FCFA en mars 2022 à 669,04 milliards de FCFA en mars 2023. Ses principales composantes ont évolué comme suit :

- Billets et monnaies hors banques créatrices de monnaie : légère baisse de 0,62% (1,91 milliards de FCFA) passant de 306,83 milliards de FCFA au 31 mars 2022 à 304,92 milliards de FCFA au 31 mars 2023 ;
- Réserves des banques créatrices de monnaie : hausse de 13,57% (43,41 milliards de FCFA) passant de 320,00 milliards au 31 mars 2022 à 363,41 milliards de FCFA au 31 mars 2023 ;
- Dépôts des institutions financières non bancaires : elles se sont maintenues inchangés d'une valeur de 0,71 milliards de FCFA ;
- Dépôts des entreprises publiques non financières : elles sont également restées stable de 0,006 milliards de FCFA.

2.2. Dépôts de l'Etat

Les **dépôts de l'Etat** se sont accrus de 138,88% (561,23 milliards de FCFA), passant 404,10 milliards au 31 mars 2022 à 965,34 milliards de FCFA un an plus tard. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des Dépôts spéciaux de 633,58 milliards de FCFA.

2.3 Engagements extérieurs

Les **engagements extérieurs de la BEAC en Guinée Equatoriale**, se sont accrus de 22,13% (38,31 milliards de FCFA), passant de 173,10 milliards de FCFA au 31 mars 2022 à 211,41 milliards de FCFA un an plus tard.

Le taux de couverture des engagements à vue de la Zone CEMAC par les avoirs extérieurs a enregistré une évolution à la hausse, passant de 66,67 % à 74,19% entre mars 2022 et mars 2023.

G. SITUATION DU SYSTEME BANCAIRE

1. Evolution de la situation bilancielle

Le système bancaire équato-guinéen compte 5 banques en activité au 31 mars 2023. Il s'agit de : Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE), BGFIBANK Guinée Equatoriale (BGFIE), CCEI BANK GE (CCEI GE), Ecobank Guinée Equatoriale (Ecobank-GE) et Société Générale de Banques en Guinée Equatoriale (SGBGE).

Le total agrégé des bilans s'établit à 1 478 Milliards FCFA. Il a régressé de 13,8 % par rapport au 31 mars 2022.

Les dépôts collectés s'élèvent à 1 156 Milliards FCFA (78,2 % du total du bilan). Ils se sont accrus de 0,3 % en variation annuelle.

Les crédits bruts à la clientèle sont de 958 Milliards FCFA. Ils sont en retrait de 1,8 % par rapport à leur niveau de mars 2022. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont établies à 409 Milliards FCFA, en augmentation de 147,3 % par rapport à l'année précédente à la même date. En conséquence, les crédits nets se fixent à 549 Milliards FCFA (37,1 % du total du bilan), soit une variation annuelle de -32,2 %.

Les créances en souffrance s'élèvent à 555 Milliards FCFA. Elles représentent 57,9 % des crédits bruts contre 59,1 % douze mois auparavant. Ainsi, la qualité apparente du portefeuille s'est améliorée par rapport à la situation qui prévalait à fin mars 2022, mais s'est dégradée au cours du mois de mars 2023. Quant au taux de couverture des créances en souffrance par les provisions, il se situe à 73,7 % contre 28,7 % en mars 2022.

La couverture des crédits par les dépôts s'établit à 210,6 % contre 142,4 % en mars 2022. Ainsi, les opérations avec la clientèle dégagent un excédent de ressources de 607 Milliards FCFA. On relevait un excédent de 343 Milliards FCFA en mars 2022.

Les banques de la Guinée Equatoriale dégagent un déficit des capitaux permanents de 54 Milliards FCFA par rapport aux valeurs immobilisées contre un excédent de 169 Milliards FCFA à fin mars 2022.

L'excédent de trésorerie se situe à 534 Milliards FCFA (36,1 % du total du bilan). Il a enregistré des fluctuations de +3,9 %, par rapport à la situation qui prévalait douze mois plus tôt.

2. Respect des normes prudentielles

Au plan de l'analyse prudentielle, sur les 5 banques figurant dans le champ d'analyse (sans changement par rapport à l'année précédente à la même date) :

- ✓ 2 banques sont en conformité avec les dispositions relatives à la représentation du capital minimum (contre 2 banques en conformité l'année précédente à la même date) ;
- ✓ en matière de solvabilité, 2 banques extériorisent un ratio de couverture des risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum de 8 %, contre 2 banques l'année précédente à la même date ;
- ✓ dans le cadre des normes de division des risques, 2 banques parviennent à respecter la limite globale en maintenant en dessous de l'octuple des fonds propres nets la somme des risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds propres (contre 2 banques l'année précédente à la même date) et seulement 1 banque se conforme à la limite individuelle en n'entretenant pas de risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire excédant 45 % des fonds propres nets (contre 1 banque l'année précédente à la même date) ;
- ✓ s'agissant de la couverture des immobilisations par les ressources permanentes, 1 banque réalise un ratio supérieur ou égal au minimum de 100 % (contre 1 banque l'année précédente à la même date) ;

- ✓ en ce qui concerne le rapport de liquidité, les disponibilités à vue ou à moins d'un mois sont supérieures ou égales au minimum réglementaire de 100 % des exigibilités de même terme pour 4 banques (comme 4 banques l'année précédente à la même date) ;

- ✓ quant au respect du coefficient de transformation à long terme, 1 banque parvient à financer à hauteur de 50 % au moins (minimum réglementaire) leurs emplois à plus de cinq ans de durée résiduelle par des ressources permanentes (le nombre de banques en conformité était également de 1 l'année précédente à la même date) ;

- ✓ Enfin, 2 banques maintiennent la somme des engagements sur les actionnaires, administrateurs et dirigeants ainsi que sur le personnel en dessous du plafond réglementaire de 15 % des fonds propres nets (le nombre de banques en conformité était de 2 l'année précédente à la même date)

H. EVOLUTION DU MARCHE MONETAIRE ET TITRES PUBLICS

✓ STRATEGIE ET EVOLUTION DE LA POLITIQUE MONETAIRE

Conformément à l'article 1er de ses statuts, l'objectif final de la politique monétaire de la BEAC est la stabilité monétaire. Celle-ci se décline au plan interne, par une évolution du niveau de prix faible inférieur ou égal à 3% à moyen terme, et au plan externe par un taux de couverture extérieure de la monnaie égale ou supérieur à 20% des engagements de la BEAC.

Pour atteindre son objectif, l'approche retenue par la BEAC consiste à intervenir sur le marché monétaire, via les opérations d'open market, soit en ponctionnant, soit en injectant de la liquidité centrale, afin de piloter le Taux d'Intérêt Moyen Pondéré (TIMP) du marché interbancaire autour de son principal taux directeur ; le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO). Ce pilotage des taux se fait à l'intérieur d'un corridor constitué par le Taux de la Facilité de Dépôt (taux plancher) et le Taux de la Facilité de Prêt Marginal (taux plafond). Cette démarche se traduit par des interventions hebdomadaires d'appels d'offres, renforcées par d'autres instruments au titre d'apport de liquidité supplémentaire ou de retrait de liquidités en cas de nécessité.

À la vue de l'évolution récente, des perspectives des réserves de change de la BEAC et des perspectives économiques de la CEMAC à court et à moyen termes, ainsi que les risques qui pourraient continuer de peser sur la stabilité extérieure de la monnaie, il est apparu nécessaire de réorienter la politique monétaire de la BEAC à travers l'ajustement à la hausse de ses principaux taux. Ainsi, depuis le 25 novembre 2021, le CPM a graduellement augmenté ses taux d'interventions, tendance confirmée lors de sa séance du 27 mars 2023, où il a été décidé de les relever de 50 points de base.

Ainsi, entre mars 2022 et mars 2023, l'activité du marché monétaire s'est caractérisée par : (i) une baisse de l'encours moyen globale des injections de liquidité de la BEAC, (ii) une progression considérable du volume des transactions interbancaires, et (iii) une diminution du montant mobilisé sur le marché des titres publics. Ainsi, l'évolution des différents compartiments du marché monétaire, au cours de la période sous revue, s'établit comme suit :

✓ **COMPARTIMENT DES INTERVENTIONS DE LA BANQUE CENTRALE SUR LE MARCHE MONETAIRE**

S'agissant des opérations d'injections de liquidité, elles sont constituées notamment par : i) des avances au titre de l'opération principale d'injection de liquidité à 7 jours et des facilités permanentes de prêt marginal de 24 heures.

En ce qui concerne l'opération principale d'injection de liquidité à 7 jours, quatre opérations de 50 milliards et une opération de 70 milliards de FCFA ont été lancées par la BEAC sur la période analysée. Cependant, aucune soumission des banques de la place n'a été enregistrée. L'encours de ces opérations a chuté de 100% passant de 70 milliards de FCFA à fin mars 2022 pour s'établir à un solde nul à fin mars 2023, en raison de l'absence des soumissions des établissements de crédit de la place.

Pour ce qui est des opérations de facilités permanentes de prêt marginal de 24 heures, l'encours a reculé de 19%, passant de 425 milliards de FCFA à fin mars 2022 à 346 milliards de FCFA à fin mars 2023, en lien avec la baisse du plafond de refinancement d'une banque de la place due à l'arrivée à échéance de certains titres mis en garantie.

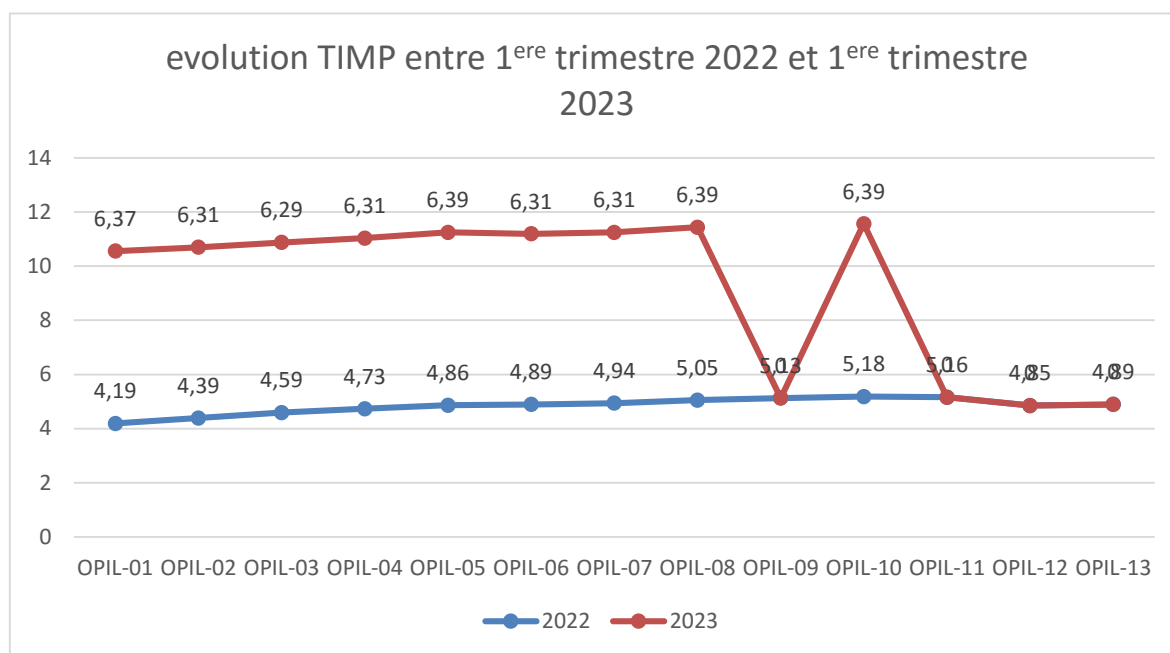
Ainsi, ces concours ayant représenté la globalité de l'encours des injections de liquidité de la Banque Centrale pour le premier trimestre 2023, ont fait ressortir une diminution de 30% de l'encours moyen trimestriel des opérations d'injections, passant de 495 milliards de FCFA au premier trimestre 2022 pour se situer à 346 milliards de FCFA à la même période un an plus tard. Cette diminution s'est expliquée principalement par l'absence de participation des établissements de crédit de la place aux opérations principales d'injection de liquidité (AON/OPIL) et la baisse des montants mobilisés par les banques de la place.

En ce qui concerne les opérations de reprise de liquidité à maturité longue à douze (12) mois, la BEAC a lancé des opérations d'un montant de 50 milliards de FCFA chacune et aucune soumission des banques de la place n'a été enregistrée également.

S'agissant des autres interventions telles que les opérations structurelles, les opérations de réglage fin, les apports de liquidités d'urgence, les avances intra-journalières et les avances via le guichet spécial de refinancement à moyen terme, aucune de ce type d'opération n'a été déclenchée au cours du premier trimestre de l'année 2023.

Concernant le coût des ressources, le taux moyen pondéré des montants adjudés au titre des opérations principales d'injection de liquidité a oscillé entre 6,31% et 6,39% pour le premier trimestre 2023, contre un coût oscillant entre 4,19 et 5,18% à la même période un an plus tôt.

Graphique 8 : évolution de TIMP entre le premier trimestre de l'année 2022 et 2023



Quant au collatéral ayant servi comme garantie aux opérations de refinancement de la BEAC pour les établissements de crédit, il est à signaler la préférence de ces derniers pour les titres publics émis dans la CEMAC face au collatéral privé. En revanche, les conditions d'éligibilités des créances à court terme au refinancement de la BEAC et la révision des décotes sur les titres publics admis en garantie, a entraîné la réduction de la quantité de mobilisation des établissements de crédit au guichet de la BEAC.

✓ EVOLUTION DES TAUX D'INTERETS

Le Comité de Politique Monétaire, en sa séance ordinaire du 27 mars 2023, a décidé de relever de 50 points de base :

- ✓ Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) de 4,50% à 5,00% ;
- ✓ Taux de la Facilité de Prêt Marginal (TFPM) de 6,25% à 6,75% ;
- ✓ Taux de la facilité de dépôt (TFD) de 0,00% (inchangé) ;
- ✓ Coefficients des réserves obligatoires à 7,00% sur les exigibilités à vue et 4,50% sur les exigibilités à terme (demeures inchangés) ;

Les taux de rémunération des dépôts publics à la BEAC demeurent inchangés depuis 2014 et se présentent comme suit :

- ✓ Taux d'Intérêt sur Placements Publics au titre du Fonds de Réserves pour les

- Généralisations Futures (TISPP0) inchangé à 0,40% ;
- ✓ Taux d'Intérêt sur Placements Publics au titre du Mécanisme de Stabilisation des Recettes Budgétaires (TISPP1) inchangé à 0,05% ;
- ✓ Taux d'Intérêt sur Placements Publics au titre des Dépôts Spéciaux (TISPP2) inchangé à 0,00%.

✓ COMPARTIMENT INTERBANCAIRE

Le volume des transactions interbancaires a progressé de 360,00% en glissement annuel. Cette évolution s'explique notamment par : i) la réduction progressive du montant des injections des liquidités lancées par la BEAC, entraînant ainsi les banques à concourir sur le marché interbancaire pour satisfaire leur besoin et, ii) une forte priorité de certains établissements de crédit à faire des opérations au sein du même groupe.

En effet, l'encours des transactions interbancaires au cours du premier trimestre s'est établi à 46 milliards de FCFA, contre 10 milliards de FCFA au premier trimestre de l'année précédente. Il s'agit des opérations de pension livrées des différentes maturités, avec des taux oscillants entre 4% et 5%.

Tableau 6 : Evolution des transactions interbancaires (en millions de FCFA)

	T1 2022	T1 2023	Evolution(%)	Observations
Janvier	5 000	18 000	260%	T122 et T123, maturité de 31,29 et 31 jours TIM 4% à 5%
Février	5 000	23 000	360%	T122 et T123 maturité de 30,59 et 91 jours TIM de 4% à 5%
Mars		50 000	%	T123, maturité de 1 jr TIM 5%
TOTAL	10 000	46 000	360%	

Source : BEAC

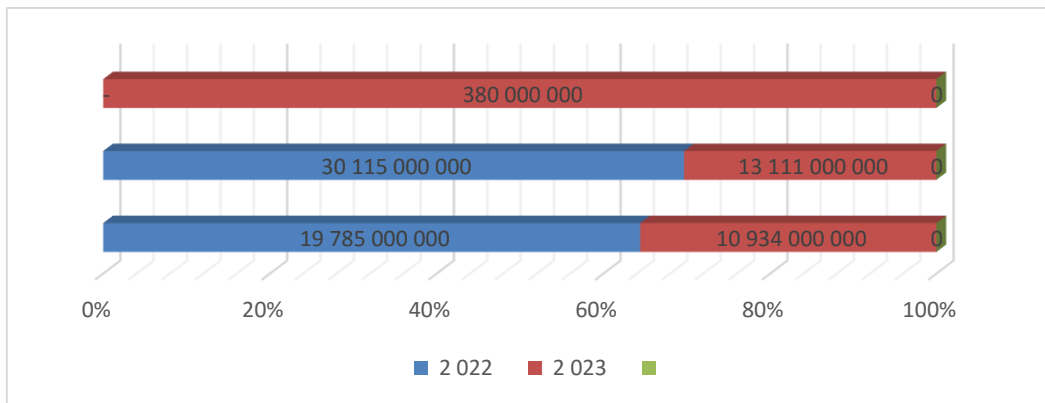
✓ MARCHE DES TITRES PUBLICS

Le marché de titres publics émis par adjudication s'est caractérisé par une diminution des encours des émissions de 51%, entre le premier trimestre de l'année de 2022 et celui de l'année 2023, passant de 49 900 milliards de FCFA en mars 2022 pour se situer à 24 425 milliards de FCFA en mars 2023.

L'encours global des titres publics à souscription libre du Trésor National a reculé de 18%, passant de 618,5 milliards de FCFA au 31 mars 2022 pour se situer à 509,7 milliards de FCFA au 31 mars 2023.

Quant à l'évolution du taux moyen pondéré des émissions des Bons du Trésor Assimilables, elle présente une diminution progressive, oscillant entre 8,65% et 6,50% entre mars 2022 et mars 2023.

Graphique 9 : évolution des titres publics à souscription libre IT. 2022 et 2023



✓ RÉSERVES OBLIGATOIRES

S'agissant des réserves obligatoires, quatre sur cinq des établissements de crédit de la place ont respecté le niveau des réserves obligatoires à constituer. Ainsi, le volume a augmenté de 7,00%, passant de 72,9 milliards de FCFA en mars 2022 à 77,1 milliards de FCFA un an plus tard.

✓ OPERATIONS AVEC LE TRESOR PUBLIC

Quant aux opérations avec le Trésor, les créances consolidées de la Banque Centrale sur le Trésor National se sont maintenues à 608,70 milliards de FCFA au cours de la période d'analyse.

S'agissant des soldes des comptes de placements du Trésor dans les livres de la BEAC, ils ont évolué comme suit :

- « Mécanisme de Stabilisation des Recettes Budgétaires (MSRB) » a progressé de 515,6%, passant d'un solde de 105,5 milliards de FCFA à fin mars 2022 à 649,1 milliards de FCFA un an plus tard, à la suite des nouveaux placements effectués par le Trésor National.
- « Fonds des Réserves pour les Générations Futures » a progressé de 29% passant d'un solde de 42,68 milliards de FCFA à fin mars 2022 pour s'établir à 54,85 milliards de FCFA à la même période un an plus tard.
- « Dépôts spéciaux », a progressé de 1 876%, passant de 1,48 milliards de FCFA à fin mars 2022, pour s'établir à 29,26 milliards de FCFA un an plus tard.

